



bulletin municipal
SAINT-CLOUD

« Le Grand Prix
de la Ville »
décerné à Madame
VERDET-TERNY
pour son œuvre
« Stella Matutina
en 1974 »
primée lors du dernier
Salon des Artistes
Clodoaldiens.

n° 166
juin 1981



PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

vous propose

- de vous habiller dans les plus belles qualités de draperies françaises, anglaises et italiennes

**EN PRET A PORTER
SUR MESURES (formule industrielle)
EN MESURE TAILLEUR**

- une sélection de chemises, cravates, pulls, sous-vêtements

90 bd de la République 602.53.15

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Lithographie, gravure, diplôme,
carte postale, miroir, canevas,
médailles, objets divers...

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

JO-FUNNY

Anciennement 2, avenue Jean-Jaurès à SURESNES

**Cadeaux - Arts de la table
Petits meubles - Lampes
Linge de table
Cadeaux pour enfants**

*a transféré son magasin
pour mieux vous accueillir au*

**4, Parc de la Bérengère
à SAINT-CLOUD
Tél. : 771.61.19**

la boutique santé s'agrandit
d'un

RESTAURANT VEGETARIEN

PLATS A
EMPORTER



42, rue Gounod
Tel: 602.9261

pour déjeuner tous les jours de 12h30 à 14h
pour dîner le samedi de 20h à 22h
• fermé dimanche et lundi •

une autre bonne cuisine pour
tous les gourmets

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506

8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511

98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

Pour notre compétence
technique
Pour le sérieux de notre
service après-vente
Pour la qualité
de notre accueil
Pour notre sens
des responsabilités



nous avons choisi

PHILIPS

Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque

DEUX ATOUTS !



**CIMENTS
LAFARGE
FRANCE**

St-Cloud (772)

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
REVETEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

AGENCE DELAUNAY

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20.000 FRANCS

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

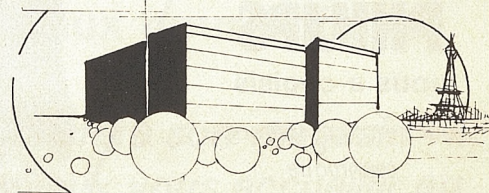
VENTE ACHAT LOCATIONS VILLAS APPARTEMENTS

113, Bd de la République, 92210 Saint-Cloud

Tél. 771.85.13 - 771.83.49 - 771.67.23 - 771.67.28 - 771.67.32



Caisse garantie
FNAIM



AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
SOCIÉTÉ SUISSE WINTERTHUR

C. DAUPHIN

58, rue de Buzenval - Saint-Cloud 771.85.49

BOURDOISEAU
FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin



CORI

Parfumerie
Institut
Pédicurie médicale
Boutique cadeaux

Ouvert toute l'année - Carte fidélité

20, bd de la République - SAINT-CLOUD
602.92.89



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

LE CHAUFFAGE GAZ MODULABLE

BASE OU APPOINT
solution la plus ÉCONOMIQUE
la plus FIABLE



ENTREPRISE GIRASSE

602.41.49

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1930

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch
Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

erratum

Nous tenons à signaler qu'une coquille s'est glissée dans le dernier Bulletin Municipal (n° 165) concernant l'insertion publicitaire de la BOUTIQUE PAPOUNET.

C'est en effet : « K Way doublé éponge, le 6 ans : 198 francs » qu'il fallait lire et non 98 francs comme cela était indiqué.

La Rédaction du Bulletin Municipal vous prie de bien vouloir l'en excuser.

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel

Consultez-nous

Sommaire

| | |
|---|----------|
| ÉDITORIAL | 5 |
| LE LOGEMENT SOCIAL : OU EN SOMMES-NOUS ? | 6 à 10 |
| par le Docteur Raymond ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales | |
| ÉCOLE PUBLIQUE ET GESTION COMMUNALE | 11 |
| par Pierre VINSON, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement | |
| RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES | 12 à 14 |
| LA FÊTE DU SPORT 1981 | 15 à 17 |
| Organisée par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé du Sport | |
| PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE | 18 à 22 |
| <ul style="list-style-type: none">● Comités de quartiers● Commissions extra-municipales● Comité de liaison commerçants/consommateurs | |
| VIE LOCALE | 23 |
| <ul style="list-style-type: none">● Inauguration de la Semaine d'Information sur l'insertion des personnes handicapées dans la cité● Michel d'ORNANO visite le centre ville : un événement repris par toute la presse● Le passe-temps de Monsieur GAUCHER : le jardinage | |
| MANIFESTATIONS COMMUNALES | 24 à 26 |
| <ul style="list-style-type: none">● Quatre cents personnes au Repas de l'Amitié● Cérémonies du Souvenir : 26 avril, 8 mai● Les nouveaux Clodoaldiens reçus à la Mairie● Noces d'or● Jumelage : une délégation de Frascati à Saint-Cloud | |
| SAINT-CLOUD, VILLE CULTURELLE | 27 à 29 |
| <ul style="list-style-type: none">● Du théâtre du Collège Verhaeren● Premier concert par les élèves du Conservatoire Municipal● Récital du clavecinisme, Joël PONTET au Musée Historique du Parc● Salon des Artistes Clodoaldiens : remise du grand prix et de la médaille de la Ville à la Mairie | |
| LA VIE DES ASSOCIATIONS | 30 à 34 |
| <ul style="list-style-type: none">● Bilan annuel de la Maison de l'Amitié● Deux dîners politiques :<ul style="list-style-type: none">- Lionel STOLERU à Perspectives et Réalités- Hélène CARRERE D'ENCAUSSE aux Dialogues de Saint-Cloud - Garches | |
| SPORTS ET JEUNESSE | 35 et 36 |
| <ul style="list-style-type: none">● Tamié et Saint-Brévin : deux mois d'excellents souvenirs● Des nouvelles de l'U.A.S. Natation | |
| INFORMATIONS PRATIQUES | 37 à 41 |
| <ul style="list-style-type: none">● Sociales● Générales | |
| CONSEIL MUNICIPAL | 42 à 50 |
| <ul style="list-style-type: none">● Séances des 26 mars et 14 mai | |
| CARNET - ÉTAT-CIVIL | 51 |

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal
délégué à l'Information :
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Mlle Carole HUYGHE

Fréquence :
bimestrielle
(1^{er} fév. - 1^{er} avril
1^{er} juin - 15 sept. - 1^{er} déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de
Monsieur le Receveur Principal
C. C. P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue à
la Mairie de Saint-Cloud
(602.70.40, poste 356)

S.P.E.I.
54510 Tomblaine
Dépôt légal n° 566
2^e trimestre 1981

éditorial

L'élection à la Présidence de la République de Monsieur François MITTERRAND, la constitution d'un nouveau gouvernement et l'interrogation sur la nature de la majorité dans la future Assemblée Nationale dominant l'actualité politique. Saint-Cloud, qui a confirmé son vote de 1974 en faveur de Monsieur GISCARD D'ESTAING, sera-t-elle une ville d'opposition ? La politique de décentralisation des responsabilités en faveur des collectivités



locales sera-t-elle poursuivie ? Aurons-nous les moyens de faire face aux charges nouvelles qu'une autre politique économique et sociale risque d'entraîner pour des communes comme la nôtre ? C'est encore trop tôt pour répondre à ces questions. Mais permettez-moi de noter qu'à chaque élection, depuis dix ans, une forte majorité de Clodoaldiennes et de Clodoaldiens fait confiance aux valeurs essentielles de la société libérale. Vos élus ont été sensibles à ce témoignage et à cette continuité. Encore plus que par le passé, ils poursuivront, dans l'intérêt de tous, leur action locale avec le souci de conserver le contact avec vos difficultés, vos préoccupations. Ainsi se développeront les liens d'amitié qui se sont progressivement tissés entre nous et qui ne connaissent pas les frontières entre l'opposition et la majorité.

*
* *

Vous trouverez dans votre Bulletin municipal quelques articles d'information sur les principaux sujets à l'ordre du jour dans notre ville.

Le succès remporté par les diverses manifestations de la Fête du Sport correspond à notre attente et démontre que cette animation de printemps prend naturellement place dans la vie clodoaldienne.

Quant aux autres informations que contient votre Bulletin municipal, chacun d'entre vous y trouvera matière à réflexion ou à suggestion.

Je tiens, enfin, à vous annoncer l'achèvement d'un service moderne d'hospitalisation des personnes âgées invalides à l'hôpital de Saint-Cloud.

C'est la deuxième phase de la reconstruction de la Maison Lelégard qui est ainsi réalisée. Il reste à conduire l'humanisation du pavillon Laval pour terminer, avec l'aide du Département et celle de la Caisse Nationale Vieillesse, la modernisation de nos équipements pour personnes âgées.

En ces temps difficiles, la mise en service de ce nouvel établissement de soins démontre clairement qu'à Saint-Cloud, la solidarité envers les personnes âgées a pris sa véritable dimension.

Wescode

J.P. FOURCADE

LE LOGEMENT SOCIAL

où en sommes-nous en 1980 ?

par le Docteur ARNAUD

*Maire Adjoint
chargé des Affaires sociales*



le 27, rue Dailly

Une analyse rapide pourrait laisser croire que le problème du logement à Saint-Cloud ne présente pas une très grande importance.

Ce serait méconnaître les très nombreux clodoaldiens modestes à la recherche d'un logement correspondant à leur désir et à leur possibilité.

C'est pourquoi depuis 10 ans nous nous efforçons d'y trouver une solution en agissant sur 2 plans :

- d'abord en améliorant le rythme de rotation des attributions de logements, rythme qui est actuellement de 50 à 60 logements par ans, par une plus grande rigueur dans la constitution des dossiers et la mise à jour permanente de notre fichier qui dans un avenir proche devrait être informatisé.
- également en portant une très grande attention aux échanges possibles de logements,
- ensuite en réalisant un programme de constructions sociales important et de qualité.

Je tiens à rappeler qu'il y a 10 ans nous avions à notre disposition 328 logements pour lesquels nous disposions d'un droit d'attribution.

Depuis notre parc de logements a plus que doublé puisqu'il s'élève à 766 logements et ceci sans tenir compte des 80 logements de la Maison du Parc à la construction desquels la Ville a activement contribué.

Il faut bien noter cependant que tous ces appartements de type H.L.M. ou I.L.M. se trouvent dans des immeubles où nous n'avons pas un droit d'attribution pour l'ensemble des logements et que par conséquent si certains d'entre eux se trouvent libres il n'est pas certain qu'ils puissent être attribués par la Ville.

Certains logements peuvent en effet appartenir :

- soit au contingent départemental (le département prélève 30 % des logements dans les immeubles pour lesquels il apporte son aide au moment de la construction)
- soit au 1 % patronal
- soit enfin à la Société Gestionnaire de l'immeuble.

En 10 ans nous avons plus que doublé notre parc de logements mais nous n'en resterons pas là.

Nous avons des projets qui dans un avenir immédiat vont nous permettre de construire :

— un Foyer-Logement de 61 appartements pour des personnes âgées dans la ZAC Fouilleuse,

— 24 logements individuels en pavillon destinés à reloger les personnes touchées par l'agrandissement des Carrefours de la rue de la Porte-Jaune. Nous entreprenons là un relogement tout à fait exceptionnel en maisons individuelles qui tient compte des souhaits des habitants de cette partie de la Ville.

— et de continuer dans le centre rénové de Saint-Cloud la mise aux normes H.L.M. des logements vétustes réhabilités, ces opérations permettront d'améliorer le fonctionnement de cette politique de logement extrêmement difficile à mener.

QUEL A ÉTÉ LE BILAN DE L'ANNÉE 1980 ?

L'année 1980 s'inscrit tout à fait dans la moyenne des années précédentes en ce qui concerne les logements attribués par la Ville. Nous avons en effet relogé 57 familles.



Un immeuble H.L.M. parfaitement réussi : le 38-40, boulevard de la République

Les quelques tableaux suivants vous permettront de mieux voir :

1) quelles ont été les familles relogées? 2) la situation de ces familles, 3) leur catégorie socio-professionnelle, 4) le nombre de propositions faites avant acceptation.

A l'examen de ces différents tableaux que peut-on constater ?

— que pour les 57 familles relogées sur notre contingent communal 6 sont de nationalité étrangère, ce qui représente un pourcentage raisonnable de 10,5 %.

Cependant hors du contingent communal nous avons relogé 3 autres familles étrangères,

● ce qui porte alors, si l'on tient compte de ces 3 familles le nombre de familles étrangères relogées à Saint-Cloud et hors Saint-Cloud à 9.

— soit un pourcentage de 15 %.

● qu'en ce qui concerne la situation des 57 familles relogées 22 familles n'ont pas d'enfant,

Ce sont de jeunes couples à qui l'on propose un F2 et qui le plus souvent au bout d'un an à la naissance de leur premier enfant sont demandeurs de F3.

FAMILLES RELOGÉES

Nombre de familles relogées : 57

| | | % par rapport au total des familles relogées |
|---|----|--|
| Familles de nationalité française : | 48 | 84,25 |
| Familles de nationalité étrangère : | | |
| — relogées sur le contingent communal : | 6 | 10,50 |
| 2 de de nationalité mauricienne | | |
| 2 de nationalité yougoslave | | |
| 1 de nationalité marocaine | | |
| 1 de nationalité espagnole | | |
| — déjà logée, a fait échange : | | |
| 1 de nationalité béninoise | 1 | 1,75 |
| — relogées hors contingent : | 2 | 3,50 |
| ou hors Saint-Cloud : | | |
| 1 de nationalité mauricienne (28, rue Dailly) | | |
| 1 de nationalité cambodgienne (Nanterre) | | |

Pour l'ensemble de ces familles ou de ces couples on constate que :

— 56 % sont mariés et 44 % ne le sont pas. Cette dernière catégorie augmente d'année en année.

Il s'agit de personnes :

— soit divorcées, soit vivant maritalement, soit veufs ou veuves, soit mères célibataires.

— qu'en ce qui concerne les différentes catégories socio-professionnelles :

on constate que la moitié environ des logements est attribuée à des personnes travaillant pour le bon fonctionnement de notre ville.

— qu'il est intéressant de voir que dans certains cas de nombreuses propositions ont été faites avant que les 57 logements attribués aient été acceptés :

seulement 32 sur 57 logement ont été acceptés à la 1^{re} proposition

25 logements ont du être proposés plusieurs fois et 2 logements (1 F2 I.L.M. et 1 F4 I.L.M.) ont été refusés 5 fois.

SITUATION ET COMPOSITION DE FAMILLE DES RELOGÉS

| Situation de famille | sans enfants | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants | 5 enfants | Total | % |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-----------|-------------|-----------|---------------|
| Mariés | 8 | 11 | 9 | 3 | | 1 | 32 | 56,00 |
| Célibataires | 9 | 1 | 1 | | | | 11 | 19,50 |
| Divorcés | 3 | 1 | 1 | | | | 5 | 8,75 |
| Séparés | | 2 | 2 | | | | 4 | 7 |
| Maritalement | 2 | 1 | 1 | | | | 4 | 7 |
| Veufs | | 1 | | | | | 1 | 1,75 |
| Total en nombre de famille | 22 | 17 | 14 | 3 | | 1 | 57 | |
| % | 38,00 | 31,00 | 24,00 | 5,25 | | 1,75 | | 100,00 |

PROPOSITIONS FAITES AVANT ACCEPTATION

| Logements acceptés à la première proposition | Logements refusés | | | | Total des refus | Adresse de l'immeuble |
|--|-------------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|---------------------------------------|
| | refusés 1 fois | refusés 2 fois | refusés 3 fois | refusés 5 fois | | |
| 32 | 12 | 9 | 2 | 2 | 25 | |
| | 4 | 1 | | 2 | 7 | 15, av. Fouilleuse |
| | 1 | 1 | 1 | | 3 | 3 à 7, av. Fouilleuse |
| | 2 | 1 | | | 3 | 77, Sevin-Vincent |
| | 1 | | | | 1 | 3, rue Dr. Desfossez |
| | 1 | 3 | | | 4 | rue 18 Juin |
| | 1 | | | | 1 | 46 bis, rue Porte Jaune (Tour du Pin) |
| | 1 | | | | 1 | F3 Fonction Centre |
| | 1 | | | | 1 | 28, rue Dailly hors contingent |
| | | 1 | 1 | | 2 | 9, rue Gounod |
| | | 1 | | | 1 | Privé rue Yser |
| | | 1 | | | 1 | Studio Fonct. Centre |

Ces différentes constatations nous conduisent à admettre

— que nos objectifs dans l'ensemble ont été respectés puisque nous avons relogé un contingent raisonnable de 10,5 % de familles étrangères

— qu'en ce qui concerne la composition des familles nous avons relogé le plus souvent des familles de 1 ou 2 enfants les plus nombreuses à Saint-Cloud et qu'au total nous avons relogé 35 familles avec enfants.

Dans ce domaine nous avons donc donné priorité aux familles.

● qu'en ce qui concerne l'âge nous avons privilégié les jeunes ménages puisque c'est surtout entre 25 et 35 ans que nous avons attribué le plus de logements,

● qu'en ce qui concerne les catégories socio-professionnelles nous avons privilégié les personnes qui à Saint-Cloud travaillent pour l'ensemble de la collectivité.

● que nous avons également respecté l'ensemble de nos critères d'attribution en particulier nous avons exigé les 5 ans de résidence ou de travail à Saint-Cloud permettant de bénéficier d'une attribution de logement.

La Commission du logement qui se réunit toutes les semaines est toujours extrêmement attentive au respect de ces critères essentiels.

Elle déplore cependant qu'il ait fallu faire 104 propositions pour voir accepter ces 57 logements attribués.



L'allée piétonne du 27, rue Dailly

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

| % par rapport au total des relogés | Profession ou lieu de travail | |
|------------------------------------|--|----|
| 43,8 | Divers | 25 |
| 12 | Enseignants | 7 |
| 3,50 | Agents de lycée | 2 |
| 1,75 | Papillons Blancs | 1 |
| 1,75 | M.J.C. | 1 |
| 1,75 | Membres U.A.S. | 1 |
| 10,60 | Employés communaux | 6 |
| 1,75 | Pompiers | 1 |
| 1,75 | Aide Ménagère | 1 |
| 1,75 | P.T.T. | 1 |
| 7,25 | Hôpital | 4 |
| 1,75 | Clinique Val d'Or | 1 |
| 5,30 | Commissariat | 3 |
| 5,30 | Retraités qui quittent Logement Fonction | 3 |
| 100,00 | | 57 |

ZONE DE RÉNOVATION URBAINE DU CENTRE VILLE

Notre action en ce qui concerne le logement ne s'est pas limité là. Nous avons entrepris depuis déjà quelques années une grande action de rénovation du centre ville.

Cette opération a commencé par la construction d'un immeuble H.L.M. rue Dailly permettant de reloger tous les habitants propriétaires ou locataires touchés par l'opération.

Le même travail statistique fait pour l'ensemble de la ville a été fait pour la zone de rénovation.

On peut cependant en tirer des conclusions différentes :

— dans cet immeuble 94 familles ont été relogées

dont 24 % de nationalité étrangère car il avait été promis et le maire avait pris des engagements formels en ce sens, de



L'opération rénovation-restauration du centre ville continue, avec le souci constant de ne jamais négliger le côté éminemment social du problème.

reloger tous les habitants touchés par l'opération de rénovation, la promesse a été tenue.

— en ce qui concerne la situation des familles nous avons relogé 31 familles avec enfants et une trentaine de retraités.

Ce nombre important de personnes âgées s'explique par la moyenne d'âge assez élevée de la population du centre ville.

Après la construction de cet immeuble permettant une opération tiroir, l'opération de rénovation par elle-même a été entreprise et

15 familles ont été relogées :

- 22, rue Royale : 8
- 12, rue Royale : 3
- 8, rue Jeanne : 4

dont 2 familles étrangères et 6 retraités.

Pour l'essentiel nos objectifs raisonnablement accessibles ont donc été atteints.

En matière de logement rien n'est parfait ni facile.

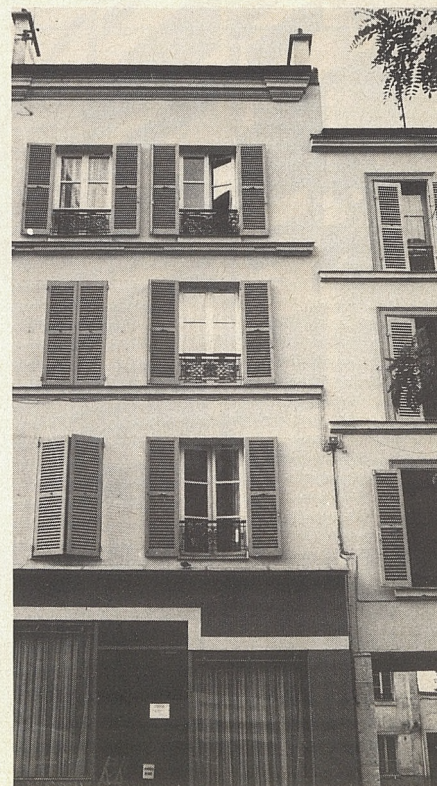
En dépit de toutes les difficultés nous avons poursuivi notre action avec le maximum de rigueur et avec le souci constant de ne jamais négliger le côté éminemment social du problème.

Ces quelques informations statistiques tant pour l'ensemble de la ville que pour le centre ville rénové montrent bien que nous avons su adapter notre politique de logement au contexte social de notre Commune

— Pour l'ensemble de la ville, politique traditionnelle préservant l'équilibre des populations

— Pour le centre rénové, politique volontairement hardie et sociale consistant à perturber le moins possible la vie des personnes touchées par l'opération.

De telles opérations ne se font pas hélas sans difficultés, pour les personnes âgées en particulier, mais ce sera notre satisfaction et un encouragement à continuer si nous avons pu réussir à rendre meilleures les conditions de logement de nos concitoyens.



Une façade de la rue Royale



L'École publique, centenaire cette année, s'est épanouie à Saint-Cloud avec le soutien de la Ville. Mais les familles d'enfants scolarisés expriment des besoins que l'École ne peut plus, à elle seule, satisfaire.

ÉCOLE PUBLIQUE ET GESTION COMMUNALE

par Pierre VINSON

Maire Adjoint chargé de l'Enseignement

Le succès de l'École publique tient d'abord à la qualité des maîtres. 1.000 enfants leur sont confiés en Maternelle (30 classes) et 1.550 en Primaire (60 classes).

participation de la commune

Les cinq groupes scolaires qui les accueillent sont de construction récente ou en cours de restauration. Celle-ci s'achèvera avec le plan d'équipement en cours dont elle absorbe, en moyenne annuelle, 21 % des crédits.

Un équipement à la mer et un à la montagne hébergent les classes « extérieures » et les colonies de vacances. La Ville assure l'entretien des bâtiments, loge les enseignants ou leur paie une indemnité compensatrice. Elle met à la disposition des Directeurs d'écoles :

- 35 agents communaux (un par classe en maternelle, un par école en primaire)
- 4 cars municipaux pour les sorties
- des crédits pour livres, fournitures, petits matériels, fêtes, etc., s'élevant en moyenne à 155 francs par enfant.

Le Budget municipal supporte encore le coût de l'enseignement de l'anglais et celui des moniteurs d'éducation physique, natation, musique, pour un temps équivalent à sept personnes travaillant à temps plein. Au total cette charge absorbe tout près de 30 % des « dépenses de fonctionnement » de la Ville.



Ces chiffres ne couvrent pas le coût de l'interclasse de midi (repas et récréation) ni celui des garderies maternelles et centres de loisirs gérés par la Caisse des Ecoles, au comité de laquelle des Conseillers Municipaux travaillent avec les Inspecteurs départementaux de l'Éducation Nationale et des représentants des Associations de Parents d'Élèves.

des besoins croissants

Or pour des raisons diverses, de plus en plus de mamans inscrivent leur enfant à l'école maternelle de plus en plus tôt (moins de trois ans) et les laissent à la cantine.

Ceux qui restent aussi à la garderie et fréquentent les centres de loisirs toute l'année (sauf en août) passent ainsi dans des activités para-scolaires deux fois plus de temps qu'en classe.

Cela pose des problèmes aux enseignantes des maternelles. Quant à la Caisse des Écoles elle s'efforce de mettre en place des équipes permanentes d'animateurs à temps partiel. En outre, si le taux de fréquentation des restaurants scolaires continue d'augmenter, il faudra définir des critères plus restrictifs d'admission car certains locaux ne peuvent être agrandis.

Souhaitons, d'une part que l'évolution des conditions de travail permette aux parents d'offrir à leur enfants, à midi, le calme et les marques d'attention dont ils manifestent le besoin ; d'autre part, que de plus en plus d'enseignants acceptent, en dépit de la tension nerveuse qu'apporte la classe, d'assurer la continuité de leur action éducative au long de la journée et même certains jours de congé.

Que ceux qui le font déjà trouvent ici l'expression de notre gratitude.

| BUREAUX DE VOTE | | INSCRITS | VOTANTS | BLANCS ET NULS | SUFFRAGES EXPRIMÉS | ARLETTE LAGUILLER | M.-FRANCE GARAUD | MICHEL CRÉPEAU | HUGUETTE BOUCHAR-DEAU | BRICE LALONDE | FRANÇOIS MITTERRAND | VALÉRY GISCARD D'ESTAING | GEORGES MARCHAIS | MICHEL DEBRÉ | JACQUES CHIRAC |
|---------------------|--------------------|--------------|-----------------|----------------|--------------------|-------------------|------------------|----------------|-----------------------|---------------|---------------------|--------------------------|------------------|---------------|----------------|
| 1 | Mairie | 1195 | 913 76,40 % | 15 | 898 | 16 1,78 % | 22 2,45 % | 18 2,00 % | 11 1,22 % | 57 6,35 % | 197 21,94 % | 285 31,74 % | 59 6,57 % | 9 1,00 % | 224 24,94 % |
| 2 | 14, rue des Écoles | 1360 | 1125 82,72 % | 5 | 1120 | 6 0,54 % | 25 2,23 % | 29 2,59 % | 13 1,16 % | 37 3,30 % | 156 13,93 % | 409 36,52 % | 25 2,23 % | 32 2,86 % | 388 34,64 % |
| 3 | 14, rue des Écoles | 1367 | 1115 81,56 % | 16 | 1099 | 21 1,91 % | 42 3,82 % | 30 2,73 % | 12 1,09 % | 47 4,28 % | 168 15,29 % | 358 32,57 % | 58 5,28 % | 29 2,64 % | 334 30,39 % |
| 4 | 9, rue Gounod | 1550 | 1282 82,71 % | 8 | 1274 | 8 0,62 % | 38 2,98 % | 39 3,06 % | 41 3,22 % | 64 5,02 % | 218 17,11 % | 405 31,79 % | 28 2,20 % | 40 3,14 % | 393 30,85 % |
| 5 | 36, av. Mal-Foch | 1387 | 1078 77,72 % | 16 | 1062 | 22 2,07 % | 24 2,26 % | 37 3,48 % | 14 1,32 % | 54 5,08 % | 194 18,27 % | 356 33,52 % | 69 6,50 % | 33 3,11 % | 259 24,39 % |
| 6 | Montretout | 1359 | 1141 83,96 % | 16 | 1125 | 9 0,80 % | 31 2,76 % | 23 2,04 % | 16 1,42 % | 51 4,53 % | 181 16,09 % | 391 34,76 % | 43 3,82 % | 35 3,11 % | 345 30,67 % |
| 7 | Montretout | 1244 | 995 79,98 % | 12 | 983 | 19 1,93 % | 24 2,44 % | 31 3,16 % | 21 2,14 % | 63 6,41 % | 219 22,28 % | 303 30,82 % | 59 6,00 % | 18 1,83 % | 226 22,99 % |
| 8 | Montretout | 1468 | 1195 81,40 % | 11 | 1184 | 12 1,01 % | 35 2,96 % | 31 2,62 % | 14 1,18 % | 49 4,14 % | 219 18,50 % | 416 35,14 % | 50 4,22 % | 36 3,04 % | 322 27,19 % |
| 9 | Val d'Or | 906 | 754 83,22 % | 8 | 746 | 3 0,40 % | 28 3,75 % | 17 2,28 % | 14 1,88 % | 40 5,36 % | 128 17,16 % | 244 32,71 % | 19 2,55 % | 20 2,68 % | 233 31,23 % |
| 10 | Val d'Or | 1315 | 1138 86,54 % | 11 | 1127 | 8 0,71 % | 28 2,48 % | 27 2,40 % | 11 0,98 % | 47 4,17 % | 153 13,58 % | 445 39,48 % | 12 1,06 % | 27 2,40 % | 369 32,74 % |
| 11 | Coteaux | 1152 | 918 79,69 % | 12 | 906 | 10 1,10 % | 13 1,43 % | 28 3,09 % | 8 0,88 % | 42 4,64 % | 178 19,65 % | 259 28,59 % | 95 10,48 % | 17 1,88 % | 256 28,26 % |
| 12 | Coteaux | 1236 | 1025 82,93 % | 11 | 1014 | 6 0,59 % | 26 2,57 % | 34 3,35 % | 20 1,97 % | 34 3,35 % | 144 14,20 % | 354 34,91 % | 22 2,17 % | 25 2,47 % | 349 34,42 % |
| 13 | Coteaux | 864 | 669 77,43 % | 8 | 661 | 13 1,97 % | 19 2,87 % | 22 3,33 % | 11 1,66 % | 27 4,09 % | 150 22,69 % | 159 24,05 % | 72 10,89 % | 13 1,97 % | 175 26,48 % |
| 14 | Val d'Or | 1064 | 884 83,08 % | 10 | 874 | 11 1,26 % | 32 3,66 % | 18 2,06 % | 14 1,60 % | 38 4,35 % | 172 19,68 % | 291 33,30 % | 19 2,17 % | 22 2,52 % | 257 29,40 % |
| 15 | Fouilleuse | 813 | 688 84,62 % | 8 | 680 | 9 1,32 % | 21 3,09 % | 11 1,62 % | 11 1,62 % | 37 5,44 % | 176 25,88 % | 193 28,38 % | 36 5,29 % | 21 3,09 % | 165 24,27 % |
| TOTAUX | | 18280 | 14920 | 167 | 14753 | 173 | 408 | 395 | 231 | 687 | 2653 | 4868 | 666 | 377 | 4295 |
| POURCENTAGES | | | 81,62 % | 1,12 % | | 1,17 % | 2,76 % | 2,68 % | 1,57 % | 4,66 % | 17,98 % | 33,00 % | 4,51 % | 2,56 % | 29,11 % |

VILLE DE SAINT-CLOUD - ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 1981
SCRUTIN DU DIMANCHE 10 MAI

| BUREAUX DE VOTE | | I N S C R I T S | V O T A N T S | BLANCS ET NULS | S U F F R A G E S E X P R I M E S | VALÉRY GISCARD D'ESTAING | FRANÇOIS MITTERRAND |
|---------------------|--------------------|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------|---|--------------------------------|------------------------|
| 1 | Mairie | 1195 | 967 80,92 % | 28 2,89 % | 939 | 566 60,28 % | 373 39,72 % |
| 2 | 14, rue des Écoles | 1360 | 1196 87,94 % | 39 3,26 % | 1157 | 882 76,23 % | 275 23,77 % |
| 3 | 14, rue des Écoles | 1366 | 1178 86,23 % | 48 4,07 % | 1130 | 797 70,53 % | 333 29,47 % |
| 4 | 9, rue Gounod | 1549 | 1346 86,89 % | 51 3,79 % | 1295 | 890 68,73 % | 405 31,27 % |
| 5 | 36, av. Mal-Foch | 1386 | 1150 82,97 % | 34 2,95 % | 1116 | 710 63,62 % | 406 36,38 % |
| 6 | Montretout | 1359 | 1208 88,88 % | 37 3,06 % | 1171 | 826 70,54 % | 345 29,46 % |
| 7 | Montretout | 1244 | 1074 86,33 % | 47 4,38 % | 1027 | 612 59,59 % | 415 40,41 % |
| 8 | Montretout | 1467 | 1277 87,04 % | 35 2,74 % | 1242 | 842 67,79 % | 400 32,31 % |
| 9 | Val d'Or | 906 | 808 89,18 % | 24 2,97 % | 784 | 549 70,02 % | 235 29,97 % |
| 10 | Val d'Or | 1315 | 1182 89,88 % | 47 3,98 % | 1135 | 882 77,71 % | 253 22,29 % |
| 11 | Coteaux | 1152 | 995 86,37 % | 31 3,12 % | 964 | 578 59,96 % | 386 40,04 % |
| 12 | Coteaux | 1235 | 1078 87,28 % | 32 2,97 % | 1046 | 794 75,91 % | 252 24,09 % |
| 13 | Coteaux | 864 | 713 82,52 % | 21 2,95 % | 692 | 374 54,05 % | 318 45,95 % |
| 14 | Val d'Or | 1064 | 929 87,31 % | 41 4,41 % | 888 | 609 68,58 % | 279 31,42 % |
| 15 | Fouilleuse | 813 | 722 88,80 % | 32 4,43 % | 690 | 411 59,57 % | 279 40,43 % |
| TOTAUX | | 18275 | 15823 | 547 | 15276 | 10322 | 4954 |
| POURCENTAGES | | | 86,58 % | 3,46 % | | 67,57 % | 32,43 % |



1500 PARTICIPANTS - 5000 SPECTATEURS

LA FÊTE DU SPORT 1981

UN REMARQUABLE SUCCÈS
DE PARTICIPATION ET DE CURIOSITÉ

Quatre-vingt-dix cavaliers de clubs hippiques du Département ont répondu à l'invitation lancée par la Ville de Saint-Cloud pour participer au concours de saut d'obstacles qui s'est déroulé sur l'hippodrome, le dimanche 17 mai. Un très beau spectacle, encore agrémenté par le carrousel du Cercle Équestre de Buzenval, attirant plusieurs centaines de spectateurs qui, malgré quelques « giboulées » ont stoïquement attendu la fin de la manifestation.



La Fête du Sport 1981 a connu un remarquable succès de participation et de curiosité en dépit de la proximité d'activités électorales denses et de conditions météorologiques capricieuses.

Plus de 1.500 participants et près de 5.000 spectateurs se sont intéressés aux 18 manifestations qui se sont développées tout au long de la semaine du 16 au 24 mai.

Cette année, à côté des épreuves traditionnelles qui constituent la base de la renommée de notre fête, nous avons innové avec le concours hippique dans le cadre prestigieux de l'hippodrome et les matches universitaires entre les écoles, collèges et lycées de notre ville. Nous avons reçu les sportifs handicapés des villes jumelées et contribuer à la réalisation de la semaine d'information sur la vie des personnes handicapées dans la cité, organisée dans le cadre de l'année internationale qui leur est consacrée.

Ainsi pour cette fête ont rejoint cette année de nouvelles associations de Saint-Cloud ou très voisines, telles l'Association Sportive Automobile des Hauts-de-Seine, le Centre Equestre de Buzenval, le Groupement pour l'Insertion des handicapés Physiques, la Jeune Chambre Economique, le Rotary.

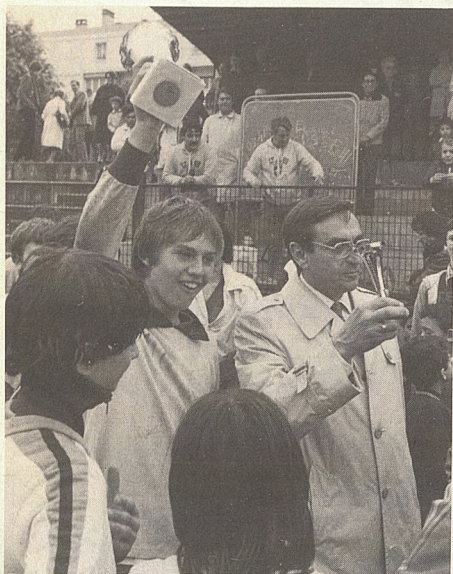
Cette fête n'existe que grâce au concours, à la compétence et à la gentillesse de tous les bénévoles, qu'ils soient vivement remerciés, de même les commerçants qui ont offerts de nombreux lots de qualité.

Nous souhaitons que ces rencontres deviennent au fil du temps le carrefour attendu de la vie associative toute entière et que cette fête du printemps soit la fête du sport et de la jeunesse.

Mais les photos et leur légende illustrent bien mieux que des mots ces journées et nos espérances.

Un grand tournoi de Football de sixte pour les jeunes (pupilles et minimes) s'est déroulé le dimanche 17 mai.

Ci-dessous, M. ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, organisateur et coordinateur de cette grande semaine sportive, qui, ici, remet les récompenses aux vainqueurs.



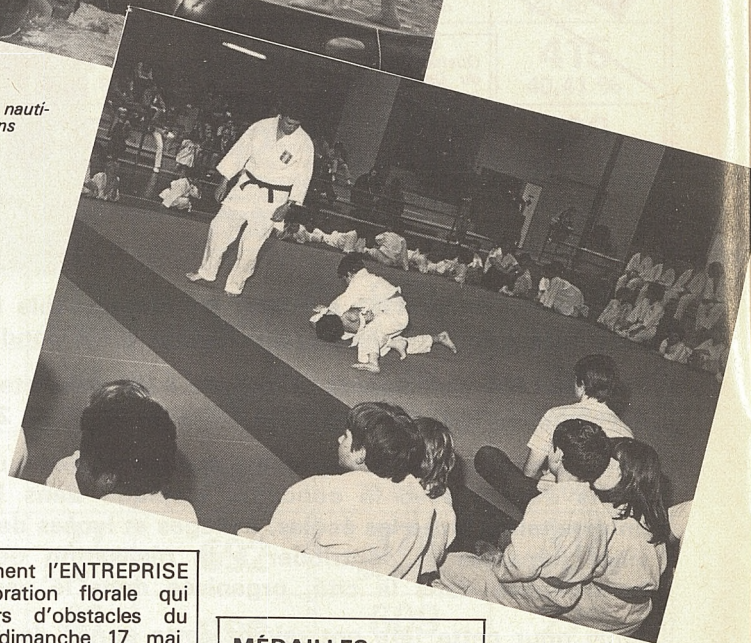
NOUS TENONS A REMERCIER...

pour leurs dons
et leur sympathique collaboration :

- o Monsieur FROT, boulangerie-pâtisserie
- o Messieurs COUTURE, boucherie
- o Monsieur PINAUD, papeterie-journaux
- o Monsieur BEAUFILS, restaurant « Aux Tourangeaux »
- o Boucherie DRIEUX
- o Monsieur FREMY, chemisier-tailleur
- o Madame BAILLY, pharmacie
- o Monsieur SAINT-PERON, coiffeur-parfumerie
- o Madame KAUFFMANN, boutique PAPOUNET
- o Boucherie HERNU
- o Monsieur BOSCHER, fleuriste
- o Madame HEIDET, coiffeur
- o Monsieur LEROY, boucherie chevaline - triperie
- o Boutique « LES QUATRE LUTINS »
- o Boutique « AUX FLEURS DU BERRY »
- o TORREFACTION DU GOLF
- o Monsieur BROQUERIE, kinésithérapeute
- o Monsieur MONSEL
- o Monsieur PLATANIDES, pharmacie
- o Monsieur SAUTIN, Société Générale
- o Garage FORD
- o Madame MODAVE, Magasin CATICOUCOU
- o Etablissements THEPENIER MASERATI
- o Monsieur HERBERSTEIN, boutique ELGA et crêperie PAPAGENO
- o Monsieur LEYMARIE, café-tabac « LE BERGERAC »
- o Monsieur LOMPRESZ, photographe
- o Madame TOUSSAINT, librairie « LE PUZZLE »
- o Monsieur FARCY, les Films de la Maîtrise
- o Monsieur LECONTE, alimentation
- o Madame ROCHICCIOLI, pharmacie
- o BANQUE POPULAIRE



Mercredi 20 et samedi 23 : jeux nautiques et judo : des manifestations qui remportent toujours un grand succès auprès des enfants comme des parents. Ici aussi de nombreuses coupes, bien méritées, ont été remises.



Nous remercions également l'ENTREPRISE CANTIN pour la décoration florale qui agrémentait le parcours d'obstacles du concours hippique du dimanche 17 mai, ainsi que le DOMAINE DE SAINT-CLOUD pour la décoration florale intérieure du Gymnase de la Fouilleuse.

MÉDAILLES

- o Comité Départemental des Sports Équestres

LES COUPES ONT ÉTÉ OFFERTES PAR :

- o Monsieur ANTONAT
- o CRÉDIT LYONNAIS
- o Entreprise HUET
- o Cercle Équestre de Buzenval

PUBLICITÉ

« PETIT TRAIN »

- o CRÉDIT LYONNAIS
- o Établissements THEPENIER MASERATI
- o Boutique PAPOUNET
- o Etablissements Paul DAHL



Une grande journée sportive et attrayante clôturait cette grande Fête du Sport 1981. De nombreuses disciplines sportives constituaient le programme de ce dimanche 24 mai, parmi lesquelles le Football, le Cyclotourisme et le Tir à l'Arc (photo ci-dessus), ou comme à l'accoutumée les membres de l'U.A.S. Saint-Cloud se sont magnifiquement distingués.

De nombreuses Associations (Sociales, Musicales, Sportives) animaient cette journée par des stands, des jeux ou des attractions, et toute la journée les petits trains du Far-West ont promené les enfants de la Ville au Stade du Pré Saint-Jean.



Les remises des récompenses l'issue des finales de Tennis. Du 9 au 23 mai, 197 joueurs ont participé aux tournois : une formidable réussite pour les organisateurs.

décernées à
participé aux
pour les



CLUBS ET ASSOCIATIONS PARTICIPANT A LA FÊTE DU SPORT

- o L'U.A.S. Saint-Cloud avec les sections de : Football - Gymnastique - Handball - Cyclotourisme - Tir à l'arc - Judo - Aïkido Athlétisme - Volley-ball
- o Le Club Nautique de Saint-Cloud
- o Le Rotary
- o Le G.I.H.P. (Groupement pour l'insertion des Handicapés)
- o Le Centre Equestre de Buzenval
- o Le Club de Pétanque de Saint-Cloud
- o Le Club de Plongée de Saint-Cloud
- o Le Centre d'Initiation Sportive et les Centres Aérés de la Caisse des Ecoles
- o La Maison des Jeunes et de la Culture
- o Les Mouvements de Scouts
- o Le Club du troisième Age
- o Le Conservatoire Municipal de Musique
- o Les Lycées et Collèges de Saint-Cloud
- o L'Association Sportive Automobile de Hauts-de-Seine
- o La Jeune Chambre Economique de Saint-Cloud



participation à la vie municipale

COMITÉS DE QUARTIERS

pasteur - magenta

animé par M. VOIZARD

en présence du Sénateur-Maire

JEUDI 19 MARS

De nombreux thèmes ont été évoqués durant ce comité de quartier animé par Monsieur VOIZARD, parmi lesquels la voirie, la sécurité des piétons, ainsi que les transports où plusieurs fois le nom de la S.N.C.F. a été prononcé.

OU EN EST LE PROJET DE PASSERELLE D'ACCÈS AU PARC ?

Un concours d'architectes a eu lieu en 1980, à l'issue duquel a été choisi un projet de passage sous la voie de chemin de fer.

La S.N.C.F. qui tient à rester le maître d'œuvre de cette réalisation demande une étude plus rigoureuse de ce projet, apparaissant comme le meilleur mais également le plus cher et le plus long à réaliser.

L'avant-projet a reçu l'accord de la S.N.C.F. et une subvention a été demandée à la Région.

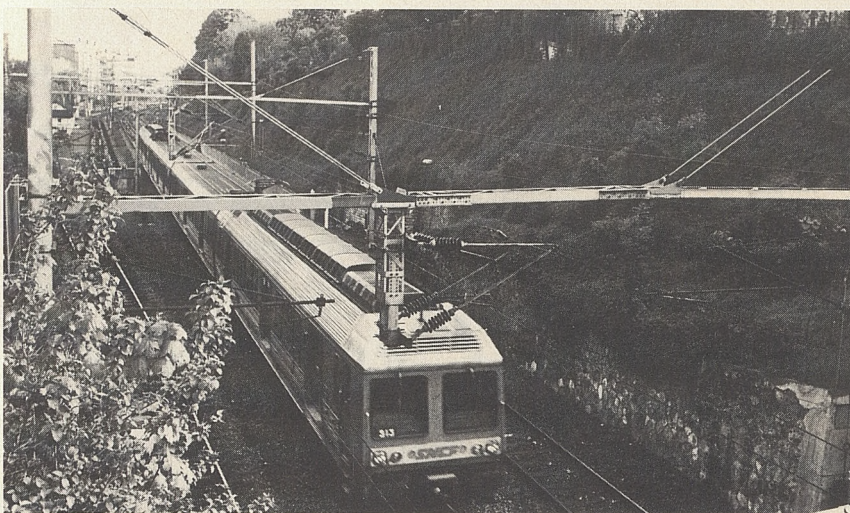
La passerelle existant actuellement a été renforcée par les services techniques de la Direction Départementale de l'Équipement et apparaît maintenant tout à fait praticable et sûre.

UNE GARE A L'ENTRÉE DU PARC

L'École Allemande, l'École Américaine, les utilisateurs du Pré-Saint-Jean, l'Union de l'Association des Familles, et les associations riveraines souffrent du manque de gare dans le quartier Pasteur-Magenta.

Une station à l'entrée du parc de Saint-Cloud est souhaitée et fera l'objet d'une demande auprès de la S.N.C.F.

LES TRAINS : PLUS RAPIDES, MAIS ÉGALEMENT PLUS BRUYANTS



Le passage des trains sur des rails courts provoquait un bruit de cliquetis désagréable. La S.N.C.F. a procédé au renouvellement de son matériel (ce sont les trains bleus que tous les Clodoaldiens connaissent), puis au changement des rails plus longs qu'autrefois.

Il semble, malheureusement, que le bruit ne vienne plus des rails, mais de la vitesse des trains.

La solution à ce problème reste difficile à trouver. Toutefois, les plantations d'espaces verts réalisés il y a quelque temps viendront peut-être en atténuer le bruit.

ARRÊTS DE BUS REGROUPÉS

Les arrêts de bus des lignes 431 et 484 sont regroupés avenue Pasteur à une centaine de mètres de la place Magenta.

L'arrêt de la ligne du 160 (également situé aux abords de la place Magenta) reste, quant à lui, isolé rue Gounod.

Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, signale que ces trois stations pourraient être regroupées dans le cadre du programme d'aménagement de la place Magenta.

L'Office de H.L.M. de Meudon édifiera des pavillons sur le square Cartigny, réservés en priorité aux expropriés de la rue de la Porte-Jaune.



Des feux tricolores de carrefour remplaceront bientôt les feux clignotants de la rue Pasteur.

LE FEU CLIGNOTANT DE LA RUE PASTEUR : DANGEREUX

Le feu clignotant de la rue Pasteur (au niveau de la nouvelle Maison de Cure médicale de Lelégard) perturbe les automobilistes qui :

- soit, s'arrêtent en pensant que l'orange va passer au rouge,
- soit, ne respectent pas le feu et passent sans ralentir.

Des feux tricolores de carrefour seront donc posés prochainement à l'angle des rues Lelégard et de la rue Pasteur.

Ont encore été abordés lors de cette réunion :

- Le passage piéton de l'avenue Pasteur est situé trop près de la place Magenta. Son glissement vers l'entrée de l'avenue Pasteur réduirait sa longueur de plusieurs mètres. Ce désir des riverains pourrait également être réalisé dans le cadre de l'aménagement de la place Magenta par la Direction Départementale de l'Équipement.

- La modification des réseaux R.A.T.P. d'autobus liée à l'ouverture au mois de septembre de la ligne de métro n° 10 « Rhin et Danube - Pont de Saint-Cloud ».

- Les jeunes du Lycée d'Enseignement Professionnel saccagent les arbres à leur sortie de cours : peut-on faire intervenir la gendarmerie ?

Le Sénateur-Maire est contre ce procédé.

TRAVAUX EXECUTÉS :

- Elagage boulevard de la République et rue Pasteur
- Cheminement piétons réalisé par la D.D.E. dans les jardinières du boulevard de la République.

TRAVAUX A RÉALISER :

- Elagage place Magenta et avenue du Maréchal-Leclerc
- Remplacement de végétaux boulevard de la République
- Rue Lelégard :
 - Réfection complète de la chaussée (tapis bitumineux) section Laval-Pasteur
 - Réalisation de passage piéton en pavés autoblocants entre Pasteur et Laval
 - Enrobé sur un trottoir (côté pair) entre République et Porte-Jaune.

Par contre, il est demandé à la Directrice de rappeler à ses élèves les règles élémentaires de civisme.

- Centre Commercial Foch-Montretout : son ouverture est prévue pour la fin de l'année 1981 ou pour le début 1982.

- Relogement des expropriés de la rue de la Porte-Jaune : Le Sénateur-Maire rappelle que les pavillons réalisés par l'Office HLM de Meudon sur le square Cartigny, sont en priorité réservés aux expropriés de la rue de la Porte-Jaune (environ quinze familles). Le Plan d'Occupation des Sols sera respecté pour ces constructions.

La conclusion à ce Comité a été apportée par un exposé de Jean-Pierre FOURCADE concernant la qualité de l'eau à Saint-Cloud.

COMITÉS DE QUARTIERS

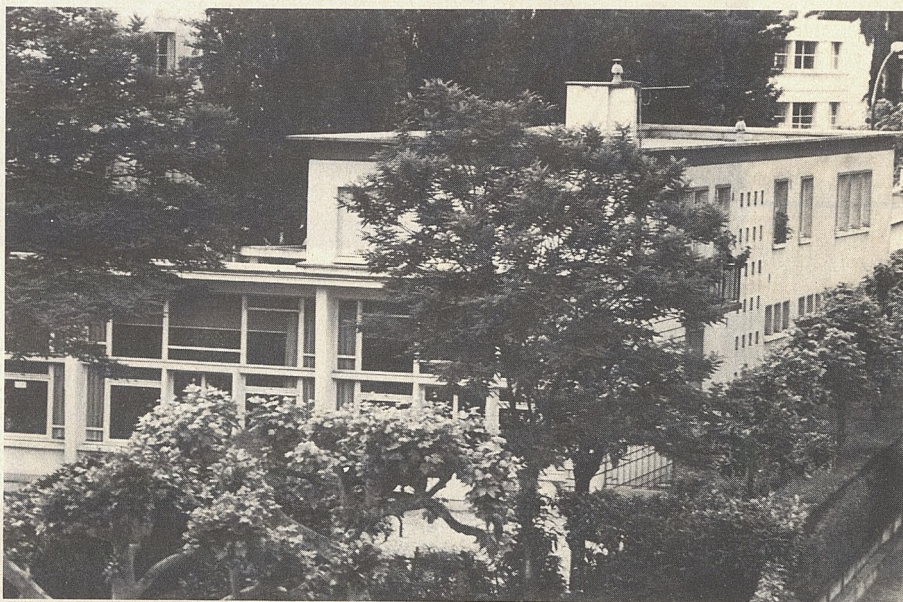
coteaux - dix-huit juin

animé par Madame OLIVIER

en présence du Sénateur-Maire

JEUDI 2 AVRIL

Le Comité de Quartiers « Coteaux-18 Juin » animé par Madame OLIVIER le jeudi 2 avril, ne s'est pas déroulé dans son cadre habituel mais au Foyer des Sportifs. Le Centre Social de la rue de l'Yser est en effet actuellement en travaux. Entrepris par la municipalité ils permettront dans quelques mois l'ouverture d'une mini-crèche et d'une halte-garderie pour répondre à une demande réelle dans ce quartier : 20 berceaux sont prévus pour la mini-crèche et 10 pour la halte-garderie.



Le Centre Social de la rue de l'Yser est actuellement en travaux : dans quelques mois ouvrira une mini-crèche.



La passerelle : des travaux devraient être entrepris prochainement par la Direction Départementale de l'Équipement.

Jean-Pierre FOURCADE a alors précisé que ces deux types de garde ne s'adressent pas exactement aux mêmes familles. Ouverte de 7 à 19 heures, la mini-crèche est réservée en priorité aux parents qui travaillent. La halte-garderie s'adresse plus particulièrement à des mamans qui n'exercent pas d'activité professionnelle mais éprouvent le besoin de se libérer dans la journée. Elle fonctionne de 10 à 18 heures, c'est dire davantage l'après-midi à la demande des parents.

OUVRIR LA CITÉ AUX JEUNES

Le domaine de l'enfance a également été abordé au sujet du parking du Marché qui représente une très belle aire de jeux bitumée (pour le patin à roulettes, le vélo, le skate...).

Un père de famille demande que ce parking, ouvert seulement deux fois par

semaine pour les véhicules des commerçants du marché reste accessible aux enfants les autres jours.

Madame FAUQUENOT en accepte l'idée mais signale que ce renversement d'horaires implique alors un problème de gardiennage.

En revanche les services de la voirie y rangent du matériel et qu'à cet égard, il est préférable que cette aire reste fermée.

Un troisième point concernant les jeunes a été abordé :

Les riverains de la rue de l'Yser souhaitent :

- que les motards de la M.J.C. ne prennent plus la rue de l'Yser en sens interdit,
- qu'ils entrent par le quai Carnot.

A l'objection d'un responsable de la M.J.C. (le parking du quai Carnot est encore encombré à l'arrivée des jeunes vers 16 h 30), le Sénateur-Maire répond qu'un petit parking à mobylette leur sera réservé.

COMMERCE

Le Monoprix de la rue Dailly remplacé

Le Monoprix de la rue Dailly déménage pour s'installer dans le Centre Commercial Foch-Montretout, car la difficulté de stationner ne permet pas, à cet endroit, la création d'un autre supermarché. La commission des marchés aura à prévoir l'ouverture d'un marché permanent de fruits et légumes à installation semi-fixes.

Monoprix s'engage de toute façon à ne fermer que lorsque le Centre Commercial Foch-Montretout sera ouvert.

De nombreux domaines ont été évoqués durant cette soirée :

— L'éclairage de la passerelle : les travaux de réfection de la passerelle qui appartient à la Ville de Paris sont liés à l'aménagement de la piste cyclable qui doit être entrepris prochainement par la Direction Départementale de l'Équipement.

— Les camions d'une entreprise livrent leur fuel à des heures avancées de la nuit. Le bruit gêne les riverains qui seraient heureux qu'un changement d'heures de livraisons intervienne.

— Problèmes de stationnement aux abords de l'Entreprise Marcel DASSAULT : Jean-Pierre FOURCADE signale que le comité d'étude de la région se livre actuellement à des recherches dont l'objectif serait de regrouper deux ou trois membres du personnel par voiture utilisée moyennant privilèges (stationnement réservé, par exemple). Un procédé qui, s'il aboutissait, parviendrait à résoudre en partie le problème du stationnement toujours préoccupant dans ce quartier.



La propreté de notre ville, le manque de civisme de certains propriétaires de chiens, les désirs « écologiques » des habitants ont également ponctué ce très intéressant Comité de Quartier où chacun aura pu trouver la réponse qu'il était venu chercher.

COMITÉ DE QUARTIER

coteaux - dix-huit juin (suite)

TRAVAUX RÉALISÉS

Voirie :

- Enrobé rouge sur trottoir, rue Belmontet,
- Reprise partielle de trottoir, avenue de Suresnes et Boulevard Sénard

Espaces verts :

- Fin des plantations Allée Florent Schmitt, des escaliers Alphonse Moguez et du passage de la Pommeraie
- Élagage avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue de Suresnes, Boulevard J. Peltier, Square Peltier

Assainissement :

Reprise de l'égoût Boulevard J. Peltier, à la suite d'un affaissement

Divers :

Pose de cabines téléphoniques angle avenue de Lattre de Tassigny J. Peltier, Gare du Val d'Or (en cours)

TRAVAUX A RÉALISER :

Voirie :

- Réfection complète de la rue des Milons
- Réfection d'un trottoir et prolongement d'un parking Boulevard Sénard, de la rue des Milons à 18 Juin.
- Réfection complète d'un trottoir (+ grilles d'arbres) avenue Romand, entre Santos Dumont et Clodoald
- Réfection complète des trottoirs avenue Alphonse Moguez, de l'escalier et du passage souterrain
- Réfection de la sente des Milons

Espaces verts :

- Élagage Centre Yser et avenue de Longchamp
- Établissement des gazons passage de la Pommeraie

Divers :

- Déplacement de certains abribus sur la ligne 175 (quai Carnot) en vue de les rapprocher de la tête de station.

COMITÉ DE LIAISON COMMERÇANTS - CONSOMMATEURS

C'est le 8 avril dernier que Michel GUAY, conseiller municipal, a réuni le Comité de Liaison Commerçants-Consommateurs. Un seul point était à l'ordre du jour : le centre commercial Foch-Montretout. A la demande des associations, Michel GUAY avait invité Monsieur FOURCAULT, représentant de Monoprix.

Celui-ci exposa de façon complète les structures architecturales et commerciales du futur centre. Puis de très nombreuses questions lui furent posées par les participants. Monsieur FOURCAULT fit une

proposition qui fut accueillie avec beaucoup de satisfaction par tous : la visite du Monoprix de Neuilly dont les caractéristiques sont sensiblement identiques à ce que seraient celles de Saint-Cloud. Rendez-vous a donc été pris dans le courant du mois de mai.

La prochaine réunion du Comité de Liaison devra en modifier la liste des membres à la suite de changements intervenus au sein des différentes associations représentées.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

RÉNOVATION DU CENTRE ET URBANISME

Les deux Commissions se sont réunies à la Mairie au début du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Bertrand CUNY, en présence de :

- Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie
- Monsieur LEFORT des YLOUSES
- Monsieur LEYMARIE
- Monsieur MAROSELLI
- Monsieur VOIZARD
- Messieurs NOVARINA, HEMEURY, Le GARLANTEZEC, Architectes
- des représentants de la SARER et du Logement Français.

} Conseillers Municipaux

Monsieur CUNY ouvre la séance en annonçant officiellement le départ du général HALLE, Conseiller Technique chargé de la rénovation du centre ville. Il rend hommage à sa brillante personnalité et à son efficacité dans la conduite des opérations de rénovation.

Madame BERGERON est chargée du service rénovation.

Monsieur CUNY laisse ensuite la parole à Monsieur NOVARINA, architecte de l'opération de rénovation centre ville qui présente le nouveau projet d'aménagement de la phase II de rénovation rectifié pour tenir compte des remarques des Commissions d'Urbanisme et de Rénovation du 10 décembre 1980.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU PROJET RECTIFIÉ

Le nouveau plan-masse prévoit :

- le maintien des immeubles 4, place du Pas de Saint-Cloud et du 13, rue de la Libération qui devaient être détruits,
- l'implantation d'une moyenne surface commerciale (900 m²) dont la façade sera parallèle à la rue Vauguyon devant le grand maronnier qui sera conservé;
- Hauteur des bâtiments : R + 6, un seul atteindra R + 7, en harmonie avec les

bâtiments de la Phase 0. Il est à noter que la hauteur des bâtiments est inférieure à celle du projet initial;

- Les 265 places de parking public de la convention initiale seront conservées;
- Les constructions nouvelles seront réduites de 10.000 m² environ.

OBSERVATIONS DES COMMISSIONS

Les deux Commissions donnent un avis favorable au projet présenté.

Cependant, les membres des deux Commissions regrettent :

- que la voie nouvelle (rue de la Faïencerie) ne soit plus souterraine
- que les cheminements piétonniers ne soient pas plus nettement définis.

Elles demandent :

- de ne pas réduire les escaliers de la rue Vauguyon en prévision de l'installation d'un escalier mécanique
- que l'entrée de la voie nouvelle à hauteur des 30/32, rue Royale soit amplement matérialisée, la courbe étant très accentuée.

Elles s'inquiètent de savoir si le pourcentage de logements sociaux sera respecté dans le nouveau projet.

La SARER donne l'assurance que le pourcentage initial sera totalement respecté, soit 36,7 % de la totalité des constructions neuves de la zone de rénovation centre ville.

Le problème du stationnement est posé : il est demandé qu'à l'entrée du centre ville soit installée une signalisation dirigeant les véhicules automobiles vers les parkings des bureaux de la Colline.

CONCLUSION

Monsieur CUNY prend acte de l'accord des deux Commissions et pour conclure précise le calendrier des prochaines décisions :

- Conseil Municipal du 14 mai 1981 : prise d'une délibération autorisant le Maire à engager des négociations avec la SARER sur ce nouveau projet.

Si on n'arrive pas à se mettre d'accord, le projet initial restera valable.

- Pendant l'été préparation des dossiers qui seront présentés au Conseil Municipal de septembre 1981.

La SARER affirme que la fin de l'opération rénovation centre ville devrait intervenir fin 1987.

Rapporteur
Joël LEFORT des YLOUSES.

vie locale

INSÉRER LES HANDICAPÉS DANS LA CITÉ :

Pour la plupart des gens cette remarque n'est qu'une évidence.

Pour les personnes handicapées elle subsiste au contraire comme un désir. Le désir qu'une formidable prise de conscience se fasse et qu'à travers ce changement de mentalité, leur quotidien soit amélioré.

C'est pourquoi le Rotary-Club de Saint-Cloud et le Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques ont organisé une semaine d'information sur « L'insertion du Handicapé dans la Cité » du 16 au 24 mai, à la Mairie.

Monsieur FLEXER, Président du G.I.H.P. en a rappelé, à cette occasion, l'objectif principal : faire connaître au grand public l'existence des handicapés et par là même faciliter leur insertion dans la vie de tous les jours.

Une insertion RÉELLE, devait ajouter le sénateur-Maire, rôle des collectivités locales qui permettront la mise en place de systèmes de transports véritables, de structures d'accueil et d'analyses systématiques afin d'éviter les erreurs qui ont été faites.

*une prise de conscience pour les uns
une véritable nécessité pour les autres*



UNE PASSION POUR M. GAUCHER : LE JARDINAGE



Monsieur Gaucher, pensionnaire aux Heures-Clares et ancien jardinier, cultive une véritable passion pour les fleurs. C'est lui qui, chaque saison, agrémenté les parterres du Foyer-Logement et nous tenions à féliciter cet homme heureux qui donne tant de son temps au plaisir des autres.

MICHEL D'ORNANO VISITE LE CENTRE VILLE! UN EVENEMENT REPRIS PAR TOUTE LA PRESSE



manifestations communales



De gauche à droite : le Docteur ARNAUD, Mlle Sophie CHILOWSKI, doyenne, et M. et Mme FOURCADE.

450 PERSONNES AU REPAS DE L'AMITIÉ

Pour la première fois cette année, le traditionnel « Repas de l'Amitié » s'est déroulé dans la salle municipale de l'école du Centre nouvellement restructurée. Une décision heureuse qui fut l'occasion pour ces quatre cent cinquante personnes du troisième âge de découvrir le nouveau décor du 4, rue des Écoles : une symphonie en orange et blanc, très appréciée à l'unanimité.

TANT DE CHOSES A SE DIRE

Immédiatement, de table en table, les conversations ont fusé montrant bien la joie que chacun avait à se revoir. Un état de fait encore accentué par l'avance de certains participants qui n'avaient pas hésité à arriver plus d'une heure avant le début des réjouissances.

Parallèlement, un déjeuner était offert sur place aux pensionnaires de l'écléard et de la Maison du Parc.

Comme les années précédentes l'apéritif était offert par Monsieur ANTONAT, Citoyen d'Honneur de notre ville, auquel le Sénateur-Maire présenta son meilleur souvenir lors de son discours de bienvenue.

Il devait ajouter peu après : « Je tiens aussi à remercier le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, Madame BARTHELEMY, Conseiller Municipal spécialement chargé du troisième âge et Monsieur MAROSELLI, Conseiller Municipal, délégué du quartier du Centre, pour la bonne organisation de ce déjeuner ».

Plusieurs personnalités clodoaldiennes s'étaient également rendues à l'invitation de Jean-Pierre FOURCADE : Monsieur Jacques BAUMEL, Député-Maire de Rueil-Malmaison, Monsieur le Commissaire Principal ORSINI, Monsieur SCHMITZ, Conservateur du Musée National et de son épouse, Madame DRUMARE, Directrice du Foyer-Logement des Heures Claires, M. BOIVIN, Président de la Maison de l'Amitié, Madame OSSUDE, fondatrice des Clubs de l'Age d'Or, Madame BOUYGUES, Présidente des Clubs.

Une réunion chaleureuse, une ambiance sympathique, et un repas très apprécié dont le menu, imprimé par Monsieur MONNIER, perpétuera le souvenir.

noces d'or

A la fin du mois de mai, le Sénateur-Maire, a célébré les noces d'or de Monsieur et madame VALENTINO, tous deux Clodoaldiens depuis 1932. Ils se sont mariés le 23 mai 1931 et de cette union, ils ont eu deux fils.

D'abord tourneur chez Dassault, puis à la S.N.E.C.M.A., Monsieur VALENTINO a pris sa retraite en 1964.

A l'issue de cette sympathique cérémonie le Sénateur-Maire a déclaré : « Je serai heureux de vous revoir dans dix ans pour vos noces de diamant ».



Monsieur GAYMARD reçoit l'Ordre National du Mérite

Un grand nombre de personnalités clo-doaldiennes se sont réunies à la mairie pour la remise de la Croix d'Officier de l'Ordre National du Mérite à Monsieur GAYMARD.

Le Sénateur-Maire expliqua à cette occasion combien il était heureux de décorer cette personnalité clo-doaldienne bien connue (Monsieur GAYMARD habite Saint-Cloud depuis 1934) : « lors de cette remise de décoration », précisa-t-il « c'est toute une carrière qui est honorée, carrière qui a commencé à l'École Polytechnique et à laquelle se sont adjointes un grand nombre d'activités sociales. Monsieur GAYMARD est entré en 1967 à la conférence Saint-Vincent de Paul et en 1971 devient animateur des onze conférences. En 1971, il est l'un des premiers à participer à la création de la Maison de l'Amitié (il en est le vice-président) dont le but est de coordonner plus efficacement l'action de toutes les associations à but social sur le territoire de notre commune. Notre ville connaît des difficultés cachées et vous avez décidé d'apporter aux malades, aux personnes âgées ou dans la détresse le soutien d'une association qui existe ».



Monsieur FOURCADE expliqua combien il était heureux de décorer cette personnalité clo-doaldienne bien connue : Monsieur GAYMARD est notamment le père de Madame OLIVIER, Conseiller Municipal.

Monsieur GAYMARD remercia alors le Sénateur-Maire avec d'autant de plaisir dit-il que « c'est sur votre intervention que je reçois votre décoration, Nous effectuons avec joie ces visites à domicile, dans les hôpitaux, à la Maison Lelégard, aux Heures Claires ou à la

Maison du Parc. Il m'a été donné d'être animateur des onze conférences autour de Saint-Cloud (Vaucresson, Garches...) celle de Saint-Cloud est de loin la plus efficace. Il est vrai que le Service des Affaires Sociales de la Mairie nous aide énormément dans notre tâche ».

CEREMONIES DU SOUVENIR

26 AVRIL :
JOURNEE NATIONALE
DE LA DEPORTATION

(photo ci-contre)



8 MAI :
FETE DE LA
VICTOIRE

(photo ci-contre)

Deux cérémonies du Souvenir ont été célébrées dans le recueillement les 26 avril et 8 mai à Saint-Cloud. De nombreuses personnalités entouraient le Sénateur-Maire à cette occasion parmi lesquelles on pouvait reconnaître plusieurs membres du Comité d'Entente des Anciens Combattants.

jumelage

Le Cercle féminin d'Amitié Européenne reçoit une délégation féminine de Frascati à la Mairie

Les dames du Cercle Féminin d'Amitié Européenne de Frascati nous ont fait le plaisir de venir à Saint-Cloud pour quelques jours. Accompagnées de leurs homologues clodoaldiennes, elles ont assisté à la réception donnée en leur honneur dans les salons de l'Hôtel de Ville, lundi 4 mai.

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE et Monsieur LE LUHANDRE, pris par leurs obligations n'avaient malheureusement pas pu s'y rendre, mais Madame FOURCADE était présente et recevait les hôtes de Saint-Cloud, ainsi que Monsieur BASSINET, Premier Adjoint, Madame WORBE, Conseiller Municipal, membre du Comité de Jumelage, ainsi que plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Madame CLEMENT, ancien Maire-Adjoint chargé du Jumelage à Saint-Cloud, Présidente générale des cinq cercles d'Amitié Européenne de Maidenhead, Bad-Godesberg, Frascati, Saint-Cloud et Courtrai et les cinq présidentes, nous avaient fait l'honneur de leur visite, entourées des membres du Comité et des hôtesses qui hébergeaient leurs invitées italiennes.



Mme BOYER, Présidente du C.F.A.E. de Saint-Cloud entourée de M. BASSINET, Maire Adjoint, Mmes WORBE et OLIVIER, MM. LEYMARIE et GUAY, Conseillers Municipaux, M. JONKA, Maire Adjoint.

Huit handicapés Anglais et Allemands et leurs accompagnateurs sont venus, pour trois jours, de Maidenhad et de Bad-Godesberg, nos villes jumelées, pour disputer un concours de tir à l'arc dans le cadre de la Fête du Sport.

Tous étaient logés dans un foyer de Garches « La Clairière » où ils ont trouvé, grâce aux bénévoles qui en assurent la gestion, un accueil chaleureux et tout le confort souhaitable.

Une promenade dans le parc de Saint-Cloud, commentée par Monsieur MARIE, Secrétaire Général Honoraire de la Mairie de Saint-Cloud, une visite de Paris un soir en car, la journée de dimanche au Carré Saint-Jean... C'était un programme bien rempli dans un esprit d'amitié européenne malgré la morosité de notre ciel d'Ile de France.



ACCUEIL

LES NOUVEAUX HABITANTS DE SAINT-CLOUD REÇUS A LA MAIRIE

Comme chaque année, les nouveaux Clodoaldiens ont été reçus à la Mairie par Monsieur et madame FOURCADE. Le Sénateur-Maire, après leur avoir souhaité la bienvenue, fit l'analyse des structures de notre ville puis félicita les hôtesses du Service de l'Accueil (dont Madame FOURCADE est la présidente) pour leur dévouement et leur gentillesse.

PREMIER CONCERT



Une tentative couronnée de succès...

Organisé par des jeunes, présenté par des jeunes, animé par des jeunes... ce premier concert de musique de chambre donné le vendredi 24 avril par les grands élèves et anciens élèves du Conservatoire de Saint-Cloud. Une tentative couronnée de succès puisque le public nombreux (près de deux cents personnes avaient rempli l'auditorium de la M.J.C.) et connaisseur a salué la qualité et la maturité de cette prestation.

De MOZART à BRAHMS en passant par PHILIDOR, TELEMANN, SCHUMANN et HAENDEL, les auditeurs fervents ont pu apprécier la souplesse des flûtes (Chris-

tine POLLAK et Benoît FABRE) l'expression du hautbois (Bruno OBERKAMPF) le brio de la voix du soprano (Irène TOUTLARD) le solide soutien du basson (Frédéric SAUMAGNE) et du violoncelle (Anne MAINIE) la précision du violon (François BROCHOT) les accompagnements mesurés et nuancés du clavecin (Jacqueline TOUSSAINT) et du piano (Paul de PLINVAL).

Un premier concert qui devrait être suivi de beaucoup d'autres : l'Atelier des jeunes du Conservatoire de Saint-Cloud a prouvé qu'il avait bien sa place dans la vie musicale de Saint-Cloud.

Théâtre au Collège Verhaeren

Une classe de cinquième du collège Emile-Verhaeren présente cette année un montage théâtral sur le Moyen-Age (de Charlemagne à Charles d'Orléans) au concours interscolaire organisé annuellement au théâtre Montansier.

La pièce est réalisée à partir du travail fait en classe (français, histoire, musique, allemand, éducation physique) et avec l'aide des professeurs (dessin, travaux manuels, ainsi que le professeur de physique pour le club-photo) et des parents (une mère est l'animatrice des répétitions).

Le spectacle sera présenté l'après-midi : au lycée Florent-Schmitt, et le soir à l'église Stella-Matutina, le mercredi 17 juin.



MUSIQUE CONFÉRENCE EXPOSITION

UN CLODOALDIEN A L'HONNEUR

Une interminable ovation le 2 février salua la fin de la nouvelle comédie de Charles OULMONT : « Le Droit d'Aimer ». Auteur et interprètes furent acclamés par le public qui remplissait la belle salle des fêtes de la Marie du 1^{er} arrondissement de Paris. Après les deux premières représentations, le gala qui termina de façon éclatante, une première série de représentations, donné sous la présidence du Maire de Paris, Monsieur KRIEG, Député et Conseiller de Paris, obligea l'auteur que réclamaient les spectateurs, à monter sur l'estrade pour recevoir de la part de Monsieur Jacques CHIRAC, la Grande Médaille de la Ville, distinction d'une insigne rareté, afin de l'associer à ce grand et triple succès devant de nombreuses personnalités politiques, et du monde des Arts et des Lettres. De son côté, André MEUNIER, Conseiller de Paris, et Maire du 1^{er} Arrondissement associé comme animateur artistique à cet heureux événement, tint à remettre en reconnaissance à Charles OULMONT, la Médaille de l'Arrondissement.

LES ARTISTES CLODOALDIENS RÉCOMPENSÉS

Les œuvres des Artistes Clodoaldiens ont été exposées du 14 au 29 mars au Musée d'Histoire locale. Le thème choisi cette année : « Saint-Cloud ». Le « Grand Prix de la Ville » a été décerné à Mme VERDET-TERNY pour « Stella Matutina en 1974 » (qui fait la couverture du Bulletin Municipal). La « Médaille de la Ville revenant à Mme LARRIEU pour l'« Été » (photo ci-contre). Cette remise de récompense a fait l'objet d'une sympathique réunion à la Mairie au cours de laquelle on été félicitées les heureuses récipiendaires.



RÉCITAL DE CLAVEÇIN JOEL PONTET

Le 10 mai, s'est déroulé au Musée Historique du Parc, un concert raffiné qui a enchanté l'ensemble de son auditoire.

Durant cette soirée, organisée par les Concerts de Saint-Cloud et le Domaine National, Joël PONTET, Claveciniste réputé, interpréta des pièces de Musique Française et Allemande, n'hésitant jamais à donner des explications, à replacer les œuvres dans leur contexte.

Une manière d'être très bien ressentie pour cet auditoire enthousiaste qui du début jusqu'à la fin resta sous le charme de ce musicien talentueux.

LA THERESIENMESSE A L'ÉGLISE DU CENTRE :

La Chorale et l'Ensemble Instrumental de Saint-Cloud ont donné un concert en l'église du Centre, particulièrement apprécié.

Au programme de cette manifestation musicale « la Thérésienmesse de Haydn : une œuvre toujours très attendue des mélomanes.



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE propose

chorale à cœur joie : un long travail collectif

Le 14 mars, la Chorale A Cœur Joie donnait un concert dans la salle municipale de l'École du Centre nouvellement restructurée. Le programme, chœurs et poèmes alternés, proposait dans sa première partie des chœurs profanes ou sacrés de Costeley, Janequin, Banchieri, Maudit, Goudimel, Palestrina et Bach.

La deuxième partie comprenait des chants populaires harmonisés ainsi que des chansons d'aujourd'hui : *Les Gendarmes* de Trenet, *Ma Liberté* de Moustaki, *Les Douces Douleurs* de J. Douai, *File la Laine* de R. Marcy, *Saltimbanques* de L. Bessières et *Le Pont Mirabeau* de L. Daunais.

Françoise Comte et une élève du Collège Emile-Verhaeren, Carine Mazurek, disaient joliment les poèmes de Marie Noël, Prévert, Claudel, Fombeure et Apollinaire qui mettaient les auditeurs dans l'ambiance du chœur qui suivait.

La chorale compte une cinquantaine de choristes qui s'exprimaient d'une manière très vivante sous la direction de Françoise Déhan, de Paul de Pinval et de Jean-Marc Déhan. Certains devenaient momentanément solistes (ou guitaristes!) ; d'autres étaient parfois regroupés dans un « Ensemble vocal » aux sonorités délicates.

L'émotion et la joie des choristes, couronnant un long travail collectif, semblaient contagieuses, à en juger par les applaudissements qui ponctuaient cet agréable concert et par les conversations engagées à l'entracte ou à la fin de la soirée.



➔ **SAMEDI 20 JUIN : 1^{er} RALLYE AUTOS-MOTOS**, organisé par la M.J.C.

Renseignements et inscriptions
14, rue des Écoles
602.34.12

CERCLE D'ÉCHECS

« LA TOUR PRENDS GARDE »

Notre équipe, au cours de la saison qui se termine, a obtenu de très bons résultats.

Elle a réussi à se placer en première division du Championnat des Hauts-de-Seine.

Dans les critères de l'Île-de-France, elle s'est classée troisième dans sa poule en Tour.

En coupe de Saint-Cloud, nous avons obtenu en quatorze rencontres 60 % du maximum de points possibles.

Ces résultats sont très encourageants si l'on considère que, dans toutes ces épreuves, les équipes présentées par notre Cercle étaient composées pour moitié de juniors et de séniors.

En définitive une excellente saison pour notre Cercle « La Tour Prends Garde » ; félicitations aux joueurs et à ses dirigeants.

Le Cercle « LA TOUR PRENDS GARDE » se réunit tous les samedis après-midi à la M.J.C. Montretout, 7, rue Sevin-Vincent, de 14 heures à 19 heures.

ARTS ET LOISIRS

Conférences

les mardis de 14 h 30 à 16 heures à la Mairie :

- **Mardi 16 juin :** « *PORTRAIT ET SOCIÉTÉ, EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE* »
par Madame FOUCART-WALTER, Conservateur au Département des Peintures au Musée du Louvre
Exposition au Palais de Tokyo.

Sortie :

- **Mardi 23 juin :** « *PROMENADE EN VEXIN NORMAND* » : étapes à Giverny, la maison de Monet, aux Andelys, la patrie de Poussin et au château de Villette (réservée aux adhérents).

Renseignements : 15 bis, avenue de la Pommeraie

Carte d'adhérent : 35 francs.

Droit d'entrée conférence : adhérent, 9 F ; non adhérent, 16 F.

Droit d'entrée visite commentée : selon visite.

la vie des associations

ACTIVITÉS DE LA MAISON DE L'AMITIÉ POUR L'ANNÉE 1980

La Maison de l'Amitié a été fondée en 1971 par diverses associations clodoaldiennes à caractère social. Le rythme de sa fréquentation augmente régulièrement. C'est ainsi qu'elle a enregistré cette année 17.398 passages (contacts et orientation) contre 15.729 l'année dernière. (en 1975 : 11.599).

Par ses différents services, créations propres de la Maison de l'Amitié, et par les feux croisés des secteurs variés des 34 associations reliées à la Maison de l'Amitié, nous avons la possibilité d'avoir à Saint-Cloud, d'une part une plaque tournante de la vie locale, et d'autre part un révélateur des problèmes de société qui vont s'accroître sur un plan national.

Problèmes de société qui s'enchaînent ?

- recherches de travail, surtout chez les jeunes et son corollaire : le chômage.
- relations employeurs-employés.
- femmes qui travaillent avec la préoccupation de la garde des enfants.
- personnes âgées avec le maintien à domicile.
- logement.

Voici les principales questions auxquelles doivent répondre de plus en plus souvent les différents services de la Maison de l'Amitié.

Tout d'abord l'**ENTRAIDE** :

qui en permanence tient dans ses fichiers :

- environ 150 demandes d'emplois à titre « jeunes » (surtout filles).
- et une vingtaine à titre « femmes ».

Il est intéressant d'analyser rapidement les différentes demandes émanant des jeunes :

1^{er} volet : recherches de travail à temps complet

● les uns sans qualification aucune : une vingtaine de jeunes, immigrés ou venant des DOM. TOM., plus quelques jeunes françaises.

● les autres avec des qualifications diverses, moyenne d'âge : 17 à 25 ans, une dizaine en permanence, manquant souvent d'informations sur les méthodes de recherche. C'est là que le service ENTRAIDE intervient déjà pour leur donner une filière de recherche.

● quelques demandes, plus rares, viennent de femmes qualifiées qui cherchent à retravailler à temps complet. Mais celles-ci, en général, s'adressent directement aux organismes compétents (Chambres de Commerce, Syndicats, etc.).

2^e volet : recherches de travail à temps partiel

● quelques très jeunes, 14-15 ans (ceci est nouveau) recherchent des gardes d'enfants.

● beaucoup d'étudiantes - 70 à 80 environ - cherchent des gardes d'enfants ou même des ménages, la plupart pour poursuivre une formation ou des études supérieures.

● et puis des mères de famille - une quinzaine - de 25 à 40 ans en moyenne, qui cherchent à travailler ou retravailler pour résoudre un problème immédiat (dans la filière de leur formation première ou non).

En regard : les offres d'emploi : elles sont rares :

- quelques-unes pour des gardes d'enfants,

- d'autres, exceptionnelles, s'adressent toujours à des personnes qualifiées et expérimentées : on a tendance à refuser les jeunes, méfiance de leur compétence, doutes sur leurs motivations.

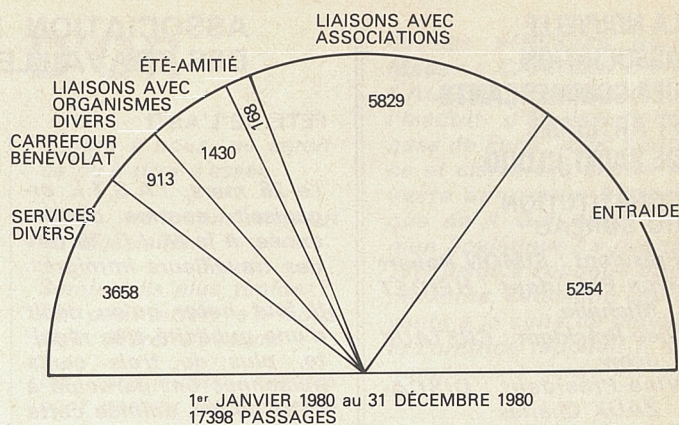
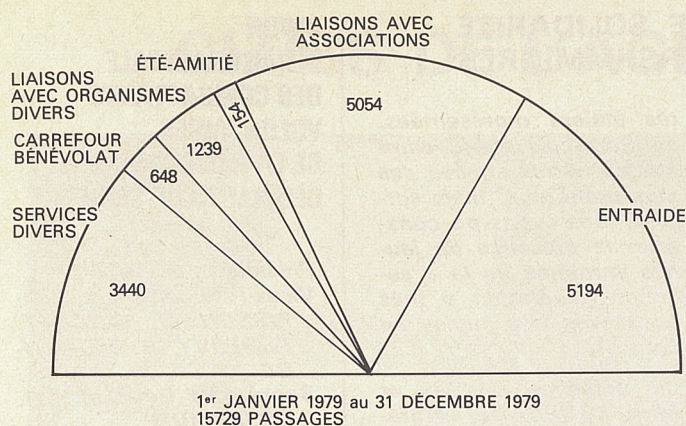
Offres d'emploi aussi pour du personnel de maison : on demande moins d'employées de maison et plus d'heures de femme de ménage.

Pour les problèmes de l'emploi, les relations avec l'Agence Nationale pour l'Emploi de Sèvres sont devenues plus étroites, dans un sens comme dans l'autre la communication passe bien.

Abordant le problème de la **Femme au travail**, nous touchons parallèlement la question de la garde d'enfants. Le Service ENTRAIDE de la Maison de l'Amitié est sans cesse appelé à résoudre ce problème, faute de places dans les crèches (malgré leur augmentation) et par manque d'assistantes maternelles libres agréées.

Autre question ; les **Personnes Agées** avec le maintien à domicile, qui se présente sous deux facettes : d'une part l'aspect psychologique, d'autre part l'aspect financier : la famille, quelquefois réduite, ne peut pas toujours résoudre le problème : aide-ménagère, garde de nuit, garde pendant les vacances. L'ouverture récente de la section « Soins à domicile » devrait permettre l'étude plus approfondie de ce problème.

Dernière question d'importance : le **logement**, question souvent soulevée au service ENTRAIDE, difficile, sinon impossible à résoudre : quelquefois 10 demandes dans la même journée. Ce problème



ne nous est d'ailleurs pas particulier. Les demandeurs? jeunes, célibataires ou couples, pour une chambre ou un studio, et immigrés.

Ces 5 têtes de chapitre du Service ENTRAIDE vont, dans les années à venir, prendre une importance croissante, et il faut s'y préparer.

Elles n'excluent pas tous les **services divers** que remplit la Maison de l'Amitié : écoutes (plus réparties entre les services), écrivain public, démarches téléphoniques, conseils, orientations, une multitude de petites tâches de première nécessité pour des catégories très diverses de la population.

Un autre service spécifique à la Maison de l'Amitié :

le **suivi des dossiers** consiste essentiellement à tenter de résoudre à l'amiable les différents qui opposent employés à employeurs; interventions notamment en ce qui concerne le personnel de maison, mais n'excluent pas les autres (bâtiment, etc.). Les difficultés proviennent :

— d'une part d'un certain manque d'information, et d'une tendance à la dérobade devant les obligations administratives, et cela côté « employeurs » comme côté « employés ».

— d'autre part des raisons linguistiques qui bien souvent ne permettent pas les explications nécessaires; d'où liaisons avec :

- Services sociaux
- Sécurité sociale
- Inspection du travail
- Syndicats.

60 dossiers ont été étudiés entraînant échanges téléphoniques et démarches à l'extérieur.

L'Orientaion judiciaire. Si nous mettons bout à bout ces 10 années d'activité — formule de statistique originale et peu orthodoxe — cela représente 3.850 démarches à propos de l'orientation judiciaire. Ces chiffres démontrent à eux seuls l'utilité d'un service dont les « pères-fondateurs » ne pouvaient au départ soupçonner le développement, même s'ils ont eu l'intuition très juste du besoin réel auquel répondait ce service dans la population de Saint-Cloud. En 1971, nous avons 168 interventions; en 1980 : 780. Certains appels venant de localités avoisinantes permettent de constater la nécessité pour toute commune d'un tel service.

Le carrefour-bénévolat. Légère modification dans les offres des bénévoles : renouvellement - rajeunissement - adaptation aux besoins plutôt que recherche de ses propres goûts. Le Bénévolat se fait aussi mieux connaître que par le passé : les Associations y font plus souvent appel. Par contre, les demandes S.O.S. ponctuels ont tendance à diminuer, les contacts pris antérieurement se poursuivant au long de l'année.

Le Service documentation représente un outil de travail indispensable pour les permanentes de la Maison de l'Amitié, et devrait être sans doute plus largement

consulté par les différentes associations en complément de leur documentation spécifique.

Sur un autre plan et répondant ainsi à sa mission première, la Maison de l'Amitié facilite les activités des Associations adhérentes en mettant à leur disposition les services de son secrétariat, ses locaux pour leurs réunions et leurs permanences, comme en orientant la population vers l'Association susceptible de répondre le mieux à ses préoccupations.

Sur un total de 4.913 contacts, certains chiffres sont particulièrement éloquentes :

| | |
|--|-------|
| Aide à domicile aux personnes âgées | 833 |
| Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI) | 1.051 |
| Association des clubs de l'Age d'Or | 553 |
| Union Fédérale des consommateurs | 224 |
| Fédération des employeurs de personnel employé de maison (F.E.P.:E.M.) | 168 |
| Association française des centres de consultation conjugale (A.F.C.C.C.) | 150 |
| Croix-rouge française | 149 |
| Association des familles | 143 |

Tout ce qui se fait à la Maison de l'Amitié est rendu possible par l'efficacité de ses deux secrétaires permanentes, par l'aide régulière et dévouée apportée par de nombreux bénévoles ainsi que par les délégués des différentes Association.

Tous sont heureux de faciliter ainsi la vie des Clodoaldiens.

LA NOUVELLE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-CLOUD

CONSTITUTION DU BUREAU

Président : SIMON Robert

Vice-Président : HEIDET
Michelle

Vice-Président : CRETAUX
Jean

Vice-Président : DISCA-
ZAUX Charles

Secrétaire : PITON Fran-
çoise

Secrétaire-Adjointe : Pa-
tricia BLANCHARD

Trésorier : ROGER Fran-
çoise

Membres : GOSSELIN,
COUTURE, LEPY, DELA-
HOUSSE, ADAM, AN-
NET, JEANDRE, DES-
PERT (RAMOS), LEY-
MARIE.

Renseignements :

M. Robert SIMON, 37, rue
d'Orléans. 602.10.46

VEUVES DE GUERRE, VEUVES D'ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE, VEUVES DE C.A.T.M.

*Vous vous trouvez sou-
vent isolées et tenues
dans l'ignorance des droits
auxquels vous pourriez
prétendre, vous avez des
difficultés de toutes natu-
res, pour résoudre vos
problèmes vous vous
heurtez souvent aux com-
plications bureaucra-
tiques.*

*Nous voulons vous aider à
surmonter tout cela.*

*Dans votre localité vous
pouvez vous adresser à la
permanence de l'A.C.P.G.
- C.A.T.M. (Consulter les
services de la Mairie) soit
en vous y rendant soit en
lui écrivant.*

*Vous pouvez également
nous écrire directement
ou nous rencontrer à l'As-
sociation départementale
14, place du Havre, 75009
PARIS - 874.53.21 (fermé
le samedi et le dimanche).*

ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

FETE DE L'ASTI

*Le 26 mars, l'A.S.T.I. or-
ganisait, comme chaque
année, à la M.J.C. la fête
des travailleurs immigrés.*

*Il faut noter qu'en dépit
d'une publicité très rédui-
te, plus de trois cents
personnes ont participé à
cette soirée, animée cette
année par deux orchestres
un ensemble de jazz dont
fait partie un des moni-
teurs des cours d'alphabé-
tisation, et un groupe por-
tugais « Stop 80 » qui est
maintenant un habitué de
nos soirées.*

De nombreuses nationali-

*tés étaient représentées,
les Portugais étant, com-
me les autres années, les
plus nombreux, mais sur-
tout nous avons pu cons-
tater la présence de jeu-
nes immigrés de la « se-
conde génération » (nés
ou arrivés très jeunes en
France).*

*En présence de M. et
Mme FOURCADE, la pré-
sidente de l'ASTI retraça
brièvement les activités
de l'Association et évoqua
l'idée d'une participation
des immigrés à la vie
communale.*

*Comme chaque année la
fête se termina aux auro-
res.*

ASSOCIATION DES COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC, DE SAINT-CLOUD

Réunion du jeudi 12 mars 1981

Renouvellement du Comité Directeur

Bureau provisoire susceptible de subir des modifications
en 1981

| | |
|----------------------------------|--|
| Président d'Honneur : | Monsieur ANTONAT Monsieur PESSIN (P.G.) |
| Président Actif | Monsieur DUPILLE (P.G.) |
| Président Adjoint : | Monsieur DECADI (C.A.T.M.) |
| Vice-Président : | Monsieur GIGRAT (C.A.T.M.) |
| Secrétaire Général : | Monsieur de CAMBRY (P.G.) |
| Secrétaire Adjoint : | Monsieur RAPPEL (P.G.) |
| Secrétaire Adjoint : | Monsieur CHEMIN (P.G.) |
| Trésorier : | Monsieur MELKONIANZ (P.G.) |
| Trésorière Adjointe : | Madame BAULARD (V. d. P.G.) |
| Trésorier Adjoint : | Monsieur MESNIL (C.A.T.M.) |
| Membres du Comité Directeur : | Messieurs BEAUDOU (C.A.T.M.)- COCQUET (P.G.) - de LA CHA- PELLE (C.A.T.M.) - HAMMOUIL- LA (C.A.T.M.) - Madame MAURI- CE (V. d. P.G.) - Messieurs PESSIN (P.G.) - RIGIERE (P.G.) - SAILLOT (C.A.T.M.) |
| Porte Drapeau : | Messieurs GIGRAT (C.A.T.M.) - RIGIERE (P.G.) |
| Commissaires aux Comptes : | Messieurs GUILLOT (P.G.) - BOUCHER (P.G.) |

UNION DÉPARTEMENTALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE DES HAUTS-DE-SEINE

Président : M. HACQ

Vices-Présidents : A. MO-
RISSON, O. GIRADET,
F. HERVY, R. MORAN-
GE

Secrétaire Général : G.
STOLIARUFF

Secrétaire Adjoint : M.
HERVIOT

Trésoriers : Madame J.
PRIGENT, T. ABJUANT,
G. MAYER

Membres : Mesdames G.
CADOT, M. GOETZE,
Messieurs H. VIGUIER,
S. BLOCH, J. ISAAK,
G. VEDERE, L. BOUS-
SEL, M. FREMIN, A.
GUILLOT, L. GUY, W.
LANGZAM, E. MA-
GNOL, A. MARCHAL,
M. MERIGONDE, V.
PONCHEL

*Siège social : 167, avenue
Charles-de-Gaulle, 92200
Neuilly-sur-Seine.*

RHIN ET DANUBE section de Saint-Cloud - Garches

*Le 30 janvier 1981, les
membres de la Section
des Anciens de la Premiè-
re Armée Française se
sont réunis sous la prési-
dence du Commandant
Louis GUY, Président dé-
partemental, et du Doc-
teur VALENTIN, qui ont
ouvert la séance devant
une nombreuses assistan-
ce.*

*Après que le compte ren-
du de la participation de
l'Association aux cérémo-
nies du Souvenir eut été
donné par le Secrétaire,
diverses questions ont été
examinées, dont le bilan
moral et financier pour
l'exercice 1980.*

CLUBS DE L'AGE D'OR



La Section a, par ailleurs, à l'unanimité renouvelé et complété son Bureau ainsi qu'il suit :

Président : Docteur Michel VALENTIN
 Vice-Présidente : Madame Huguette PIGNEUR
 Secrétaire : Roger DARFEUILLE
 Trésorier : Marcel GRANDIDIER
 Porte-Drapeau : Charles WINTER
 Commissaire aux Comptes : Roger BORDIER

Après avoir donné cinq représentations de leur 1^{re} Comédie Musicale : « Le Rêve de Ginette », le groupe de « l'Étoile d'Or » a donné la 3^e représentation de sa seconde Comédie Musicale intitulée « La Fête du Village ».

Ces représentations ont lieu : au Centre Aéré, à Lelégard, au « Foyer Logement des Heures Claires »

Au Club de l'Age d'Or de Saint-Cloud, il n'y a pas place pour la morosité, tous ensemble nous chassons les papillons noirs et

apportons distractions et joies.

La Directrice et les éléments de ce groupe n'ont aucune prétention théâtrale. Ils font tous partie du 3^e Age, après avoir exercé leurs activités dans des milieux très différents. Ils ont décidé de vous divertir. Pour cela, ils vous rappellent les chansons de votre enfance, de votre jeunesse. Ils vont glâner des extraits d'opérettes qui ont réjoui nos grands-parents, ils prennent en passant des danses folkloriques. « La Fête au Village » vous a présenté sur un décor de bord de mer les réjouissances toujours vivantes dans nos provinces.

La belle et grande peinture (3,50x2,75) est l'œuvre de l'un de nous, oui l'Age d'Or Clodoaldien possède de grandes ressources. En auriez-vous douté ?

Que tous ceux qui aimeraient jouer la comédie n'hésitent pas à venir se

joindre à nous, ne serait-ce qu'à titre d'essai.

Nous manquons surtout de Messieurs.

Seraient-ils plus timides ? Un petit effort s'il vous plaît. Merci d'avance.

De gracieuses fillettes sont venues se joindre à nous.

Il n'est pas interdit à d'autres groupes de venir se produire à titre bénévole.

Pour l'hiver prochain nous avons en perspective un groupe de jeunes filles et un groupe de jeunes garçons... Animation personnelle.

A la rentrée nous aimerions aussi donner des séances de Guignol ou seraient invités : les petits enfants et leur famille.

Avis aux amateurs... qu'on se le dise !

CERCLE FÉMININ D'AMITIÉ EUROPÉENNE

Siège social :
 Maison de l'Amitié
 6, place Silly
 602...25.69

Après le café-galette (offerts par le Cercle) inaugurant l'an nouveau, Madame BOYER, Présidente, fit un exposé très complet : « La Grèce dans la Communauté ». Ce pays, après vingt années « d'association », est, depuis le 1^{er} janvier, le dixième État membre de la C.E.E. Un film « L'héritage byzantin dans la Grèce moderne » termina cette réunion d'actualité européenne.

Grosse affluence pour Madame CARRERE D'ENCAUSSE, Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris ; avec aisance et clarté elle brossa le vaste panorama historique de « Qui dirige l'Union Soviétique ? » depuis 1917 jusqu'à l'époque brejnévienne. Evocation captivante à la suite de laquelle l'oratrice répondit à de nombreuses questions.

Suite logique (semble-t-il), le Capitaine de Frégate, Joël BODARD, parla de « la défense de la France dans la politique de l'Europe : la dissuasion française, les sous-marins nucléaires ». Des diapositives, un film montrant le processus d'une alerte à bord de l'un de ces sous-marins illustrèrent cet exposé passionnant qui suscita également nombre de questions.

Cependant, le Comité organisait la réception du Cercle de FRASCATI prévue du 4 au 8 mai.

ERRATUM

Trois coquilles se sont glissées dans le précédent compte rendu paru dans le numéro 164 du Bulletin municipal, page 28 :

Il fallait lire notamment :

- la longue séparation des vacances et non « une » longue
- Monsieur Charles LUCET, Ambassadeur de France... et non LUGUET, comme cela était indiqué
- Courtraisien et non « Coutraisien » comme cela était indiqué.



Présidée par Monsieur Jean LORIN, la 168^e Section de la Société Nationale des Médaillés Militaires, qui regroupe les villes de Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Marne-la-Coquette, a tenu son assemblée générale, le samedi 25 avril. Au programme, ont été débattus les points suivants :

I. Approbation des comptes.

II. Vœu unanime pour le maintien en service de notre Orphelinat de Lagrasse, malgré les difficultés nombreuses et le déficit de ces dernières années.

III. Nos membres souhaitent que le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, ne soit pas modifié dans l'avenir et ne devienne un simple organisme rattaché à un Ministère.

IV. Que les pensions et retraites des Anciens Combattants, des anciennes colonies, soient revalorisées au taux actuel de la Métropole et non, comme elles le sont actuellement, encore au taux en vigueur au moment de leur indépendance.

Quatre de nos camarades ont été récompensés pour leurs mérites.

Après les avoir félicités, le Président leur a remis, diplômes d'honneur et médailles, de la Société des Médaillés Militaires.

Ce sont : Messieurs HARDOUIN Robert, Médaille de Vermeil, FIXOT Hyacinthe, Médaille d'Argent, HERMEREL Paul, Médaille de bronze, BORDIER Roger, Médaille de bronze.

Un déjeuner a suivi, et a réuni dans une ambiance fraternelle et chaleureuse, les Médaillés Militaires et leurs épouses.

Le Président LORIN adresse un appel pressant aux Médaillés Militaires, et demande aux non-adhérents de bien vouloir se faire inscrire à la 168^e Section.

Renseignements auprès de : Monsieur H. FIXOT, Vice-Président, 44, rue Jean-Mermoz, 92380 Garches. Tél. 741.27.22.

Monsieur F. MAUSS, Secrétaire, 66, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud. 771.22.06

DEUX DINERS POLITIQUES A SAINT-CLOUD :

« LA NOUVELLE CROISSANCE SERAIT-ELLE PLUS JUSTE »

exposé par Lionel STOLERU
au Club Perspectives et Réalités

« La nouvelle croissance sera-t-elle plus juste ? ». Tel était le thème de l'exposé soutenu au Club Perspectives et Réalités par Lionel STOLERU, Secrétaire d'Etat à la Condition des Travailleurs Manuels le lundi 9 mars à Garches.

Avec rigueur et dynamisme, il analysa la situation sociale de la France insistant notamment sur la politique de justice définie par le Président de la République au début de son septennat. Puis, après avoir énuméré les catégories sociales qui avaient fait l'objet d'une attention particulière (les familles, les personnes âgées et handicapées, les smicards et les travailleurs manuels, Lionel STOLERU expliqua ensuite en quoi une « politique de cœur » est une politique d'action, l'emploi restant la priorité nationale.

La volonté de gagner constituait la conclusion de ce très intéressant débat : une soirée très appréciée par l'ensemble des participants.



Lionel STOLERU et Jean-Pierre FOURCADE

« L'EXPANSIONNISME SOVIETIQUE »

par Hélène CARRERE d'ENCAUSSE
aux Dialogues de Saint-Cloud et de Garches



Mme Hélène CARRERE d'ENCAUSSE et Jacques BAUMEL, Député-Maire de Rueil-Malmaison

Quatre cent personnes à la fin du mois de janvier à Saint-Cloud, c'était un grand auditoire pour une invitée tout aussi exceptionnelle au dîner-débat organisé par « les Dialogues de Saint-Cloud et de Garches » à l'école du Centre.

Spécialiste internationale de l'U.R.S.S., Hélène CARRERE d'ENCAUSSE est professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et à l'U.E.R. (Unité d'Enseignement et de Recherche) de slavistique de Paris IV. Elle a écrit aussi de nombreux ouvrages dont les derniers : « L'Empire éclaté » et « Le Pouvoir confisqué » connaissent un grand succès.

Sur le thème de « l'Expansionnisme

soviétique » Hélène CARRERE d'ENCAUSSE animait ce débat avec, à ses côtés, Jacques BAUMEL, député de Saint-Cloud.

L'Expansionnisme soviétique est-il un phénomène récent ou l'U.R.S.S. est-elle un pays qui a toujours cherché à s'agrandir ? Est-il dirigé ou simplement le fait de circonstances particulières ? Nous menace-t-il ?

Ce sont autant de questions auxquelles Hélène CARRERE d'ENCAUSSE a répondu par un brillant exposé.

Avant de se séparer, de très nombreux participants se sont pressés, livres à la main, pour la dédicace traditionnelle.



sport et jeunesse

U.A.S. NATATION

ORGANISATION 1981/1982 DES COURS ET ENTRAÎNEMENTS

Jours concernés : lundi, mardi, mercredi, vendredi

Vous aimez nager?.. profiter des bienfaits d'un sport agréable et complet aidant à mieux vivre?.. Rejoignez la section Natation de l'U.A.S. Saint-Cloud qui organise depuis dix ans à la piscine municipale, rue du Mont-Valérien, des cours et entraînements de tous niveaux.

Bien que nous disposions depuis toujours d'une remarquable équipe fanion (champions départementaux, médaillés nationaux) parfaitement classés, LA COMPÉTITION est loin de constituer l'objectif principal de notre action, la majorité de nos nageurs et nageuses recherchent avant tout le plaisir d'évoluer avec aisance dans le remarquable élément qu'est l'eau.

Pour les enfants un perfectionnement régulier et l'acquisition de toutes les techniques natatives favoriseront leur développement harmonieux, les progrès rapidement obtenus sont particulièrement valorisants. Du débutant au nageur confirmé notre Section a su mettre en place des structures bien adaptées, notre encadrement d'une valeur exceptionnelle est assuré par des maîtres-nageurs sauveteurs-entraîneurs tous diplômés dont l'activité sportive est une sérieuse référence (Internationaux de France et du célèbre oataillon de Joinville) qui savent faire partager l'amour de la Natation.

| Cours | Objectif | Age | Niveau requis |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| M.C.A. | Maîtrise totale du corps dans l'eau | de 3 à 6 ans | aucun |
| Initiation sportive niveau II | Acquisition d'une nage - approche d'une autre nage | 6-8 ans | débutant |
| École des nages niveau III | Maîtrise de deux nages - approche d'une troisième - motivation résistance - sans idée de compétition | 9-10 ans | sur test de niveau II |
| Natation sportive niveau IV | Maîtrise de trois nages - approche des quatre nages - sensibilisation à l'entraînement - goût de l'effort personnel, sans idée de compétition | 11-13 ans | sur test de niveau III |
| Natation volontaire | Préparation aux examens - Perfectionnement - entretien | 14 ans et plus | pratiquer une nage |
| Adultes | Natation d'entretien - Esprit Club | Parents de nageurs | pratiquer une nage |
| Espoirs | Evaluation des possibilités par rapport à d'autres nageurs à travers des courses (compétition) | 9 à 12 ans | sur test et options |
| Equipe I | Le plus loin possible, pour mieux se connaître à travers des compétitions | selon disponibilité et performances | être apte à un entraînement soutenu et motivant |

Renseignements : Mme MOINARD, Présidente. Tél. 741.63.35.



DES NOUVELLES DE LA SECTION GYMNASTIQUE DE L'U.A.S. SAINT-CLOUD

Elle s'attribue le même jour à Courbevoie le Challenge Nokovitch, le Challenge Huguenin et la coupe spéciale mise en compétition.

Le 29 mars à Courbevoie notre section gymnastique a remporté pour la huitième fois (et pour la septième fois consécutive) le challenge Nokovitch organisé par le club de Courbevoie pour les gymnastes féminines de moins de 15 ans.

Elle a également remporté le challenge Huguenin organisé pour les masculins de moins de 15 ans.

Elle a enfin remporté la coupe spéciale du 30^e anniversaire de ces compétitions, coupe réservée aux clubs ayant obtenu le plus fort total de points dans les deux challenges.

Ce sont des résultats brillants pour notre section qui comporte près de 400 membres et dont les équipes engagées par ailleurs en championnat départemental et en championnat régional sont sur la voie d'y obtenir de bons classements.

Que l'ensemble des moniteurs et monitrices de l'encadrement, que l'ensemble des gymnastes et que le nouvel animateur, Eric DUPANLOUP, qui a succédé à André RAMILLON, en soit félicités.

Le gymnase est situé 19, rue de Buzenval à Saint-Cloud, son numéro de téléphone est le 771.72.18. On peut joindre les responsables tous les soirs entre 17 et 21 heures (sauf le samedi et le dimanche bien entendu).

CLASSES TRANSPLANTÉES ET COLONIES A SAINT-BRÉVIN :

deux mois d'excellents souvenirs

juin 1979

Saint-Nazaire, trois minutes d'arrêt! Ma collègue et deux animatrices font descendre les enfants. Il ne faut surtout pas en oublier dans le train! Avec quelques grands et la troisième animatrice nous nous chargeons de bagages. Enfin le train repart. Tout le monde est sur le quai. Mais personne pour nous accueillir!

Je chasse de ma mémoire tous les « avertissements bien intentionnés » de certains collègues. D'ailleurs nous avons à trouver les cars, la camionnette et calmer nos quarante enfants qui s'impatientent.

Voici la Route Bleue et bientôt le Centre. Beaucoup de monde pour nous attendre. Tout le personnel est là souriant autour du Responsable du Centre et son épouse.

Nous dégustons un bon goûter et calmés, désaltérés, nous prenons possession de notre nouveau domaine. Tout est prêt et nous attend : les lits faits dans des dortoirs clairs et spacieux, les classes, la lingerie et enfin la cour et les arbres qui seront les bienvenus en ce mois de juin ensoleillé.

Dans le fond, ce centre n'a pas l'air si mal. Nous allons y vivre trois semaines inoubliables, où les rapports maîtres-élèves seront totalement différents. Dans ce cadre et en juin, difficile de faire des mathématiques, de la grammaire... Alors vive l'éveil, profitons de la nature toute proche, de la plage tout entière à nous. Ouvrons nos yeux et nos poumons!

Plus d'un an plus tard, les anciens (déjà) parlent encore de ce séjour! La promenade en barque sur les canaux de la Brière, les marais salants, l'aquarium de Pornic et son cœlacanthe, la visite de la laiterie de Saint-Père, sans oublier bien sûr les séances de voile et de poney. Que de chose à raconter à notre journal! Et les soirées dirigées par notre excellente équipe d'animation, trois filles dévouées, compétentes et quelle santé!

Le séjour se terminera par une kermesse et surtout, le dernier soir une délicieuse soirée cabaret regroupera dans la joie, enfants, éducateurs et personnel du Centre.

août 1980

Voilà! Je suis revenu! toujours accompagné des enfants, bien sûr, et onze animateurs : c'est la « colo ».

Les locaux sont aussi accueillants. Comme à l'habitude tout est prêt et je retrouve avec plaisir Monsieur et Madame TOUSSAINT, la cuisinière et ses collaboratrices. Quelques visages nouveaux, cependant. La classe devient salle d'activités, la grande salle nous accueillera les jours de pluie (heureusement peu nombreux).

Nous profiterons de la plage au maximum sous l'œil attentif de Katia, notre maître-nageur. Plus de maths, plus d'orthographe (tout juste ce qu'il faut les jours de courrier), mais du poney « à gogo », des séances de voile tous les jours.

Sylvie, ma collaboratrice, et moi, allons encore porter les repas à l'équipe qui sillonne la campagne, sac au dos. A ce propos, il serait sans doute plus pratique, plus éducatif de prévoir un budget pour que animateurs et enfants puissent gérer eux-mêmes leur nourriture pendant ces randonnées pédestres. Tiens cela me fait penser à tout ce que j'ai pu entendre dans Saint-Cloud sur la nourriture à Saint-Brévin! Que de fausses idées répandues ici et là! Au cours de mes deux séjours j'ai pu apprécier le sérieux du personnel des cuisines, la qualité de son travail et l'équilibre des menus proposés par l'intendante, Madame TOUSSAINT.

Trois semaines plus tard... Chacun s'est précipité à la recherche d'une valise ou d'un sac, et je me retrouve un peu seul et « tout bête », le calme revenu! Comment les enfants ont-ils vécu ces journées de vie collective? Que raconteront-ils en dînant ce soir? Enfin c'est fini et il faut déjà penser à la rentrée toute proche.

les informations pratiques

informations sociales

SÉCURITÉ SOCIALE : REMBOURSEMENTS SIMPLIFIÉS

Vers une simplification de l'administration : l'attestation annuelle d'activité salariée.

Les salariés du Régime Général, ayant effectué au moins 1.200 heures de travail du 1^{er} janvier au 31 décembre, ou ayant cotisé sur un salaire au moins égal à 2080 fois le S.M.I.C., peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais médicaux en déposant à leur Caisse de Sécurité

Sociale une attestation annuelle d'activité salariée qui leur sera remise par leurs employeurs.

COMMENT PROCÉDER ?

Il convient d'adresser immédiatement le volet N° 1 de cette attestation à votre Caisse Primaire ou au plus tard de le joindre à votre première demande de remboursement de soins débutant le 1^{er} avril 1981.

Vos droits seront ouverts aux prestations en nature de l'Assurance Maladie et Maternité jusqu'au 31 mars 1982, sans autre formalité que celle de bien compléter toutes les rubriques figurant sur les feuilles de maladie (à condition bien sûr, d'appartenir toujours au régime des salariés).

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES :

ATTENTION !

Si vous avez eu plusieurs employeurs au cours de la même année civile, chacun d'eux est tenu de vous fournir une attestation d'activité et les périodes seront totalisées.

L'attestation annuelle d'activité ne permet pas d'obtenir le règlement des indemnités journalières; vous devez fournir dans ce cas une attestation de votre employeur à chaque arrêt de travail.

ET AU SERVICE DES JEUNES POUR MIEUX LES INFORMER...

La Sécurité Sociale a ouvert, depuis le 16 mars 1981, une antenne d'accueil au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, 101, Quai Branly, 75015 Paris.

Les jeunes peuvent obtenir **sur place** :

- des renseignements
- des imprimés
- l'examen de leur dossier maladie, maternité ou accident du travail.

L'agent d'accueil de la Caisse d'Assurance Maladie se tient à leur disposition dans le hall de réception du lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures.

Service de garde des pharmaciens

| | |
|-----------------------|---|
| Dimanche 14 juin | Madame AYACHE, 160, boulevard de la République |
| Dimanche 21 juin | Madame BAILLY, 17, rue de l'Église |
| Dimanche 28 juin | Madame CERVEAUX, 2 ter, rue Royale |
| Dimanche 5 juillet | Madame DIGUE-LANDRY, 14, avenue de Longchamp |
| Dimanche 12 juillet | } Madame MARECHAL, 47, rue Gounod |
| Mardi 14 juillet | |
| Dimanche 19 juillet | |
| Dimanche 26 juillet | Madame NGUYEN THI DUNG, 9, avenue Bernard Palissy |
| Dimanche 2 août | Monsieur PLATANIDES, 51 bis, rue du Val d'Or |
| Dimanche 9 août | Monsieur RICQUIER, 86, boulevard de la République |
| Samedi 15 août | } Mademoiselle THOMAS, 7, rue Dailly |
| Dimanche 16 août | |
| Dimanche 23 août | Madame ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval |
| Dimanche 30 août | Madame AYACHE, 160, boulevard de la République |
| Dimanche 6 septembre | Madame BAILLY, 17, rue de l'Église |
| Dimanche 13 septembre | Madame CERVEAUX, 2 ter, rue Royale |
| Dimanche 20 septembre | Madame DIGUE-LANDRY, 14, avenue de Longchamp |

AIDEZ LA CROIX ROUGE A AIDER

16, rue de Garches - SAINT-CLOUD - 602.42.53

Résultats financiers pour 1980

Le budget global de la Croix Rouge de Saint-Cloud pour l'année 1980, qui a atteint en recettes 1.762.500 francs, est en augmentation de 10,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Il est réparti entre les activités déjà mentionnées dans les précédents Bulletins municipaux :

| | |
|-----------------------|-------------|
| ● Le Comité | 138.500 F |
| ● La crèche familiale | 1.216.000 F |
| ● La halte-garderie | 408.000 F |

En fin d'année une « mini-crèche » de dix lits a été installée avec l'aide d'une subvention municipale de 95.000 francs; cet établissement fonctionne depuis le mois de janvier 1981.

En 1980, les recettes du Comité ont progressé de 23 %. Il convient de signaler tout particulièrement l'accroissement des cotisations qui ont atteint 66.390 francs, en augmentation de 43,5 % sur l'année précédente, laquelle avait déjà enregistré une hausse de 32 %. Cette ressource, la plus importante du budget, représente 48 % du total des recettes.

Le nombre des adhérents, qui ont répondu généreusement aux appels de la Croix Rouge, a continué de croître et dépasse maintenant six cents.

La quête nationale a produit 13.600 francs soit 10 % du total des recettes, tandis que la subvention de la Ville de Saint-Cloud a été maintenue au niveau de l'année précédente (14.000 francs).

D'autre part, les produits financiers se sont accrûs sensiblement et ont constitué un apport appréciable de ressources.

Les graphiques ci-dessous font ressortir les pourcentages des différents postes constitutifs du budget du Comité aussi bien en recettes qu'en dépenses.

COMITÉ

RECETTES

(en milliers de francs)

| | |
|--|------|
| ● Cotisations | 66,4 |
| ● Quête nationale | 13,6 |
| ● Subvention Ville de St-Cloud | 14,0 |
| ● Activités physiques 3 ^e Age | 28,2 |
| ● Produits financiers, dons | 16,3 |

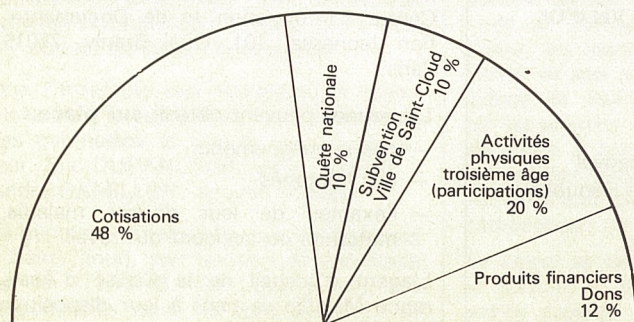
138,5

DÉPENSES

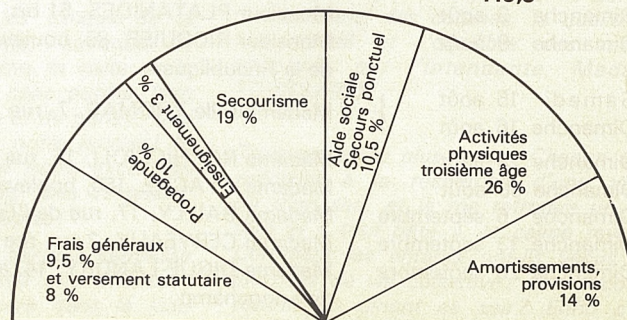
(en milliers de francs)

| | |
|--|------|
| ● Versement statutaire | 9,4 |
| ● Frais généraux | 10,7 |
| ● Propagande | 11,6 |
| ● Enseignement | 3,7 |
| ● Secourisme | 21,9 |
| ● Aide sociale, secours ponctuel | 11,9 |
| ● Activités physiques 3 ^e Age | 29,8 |
| ● Amortissements, provisions | 16,3 |

115,3

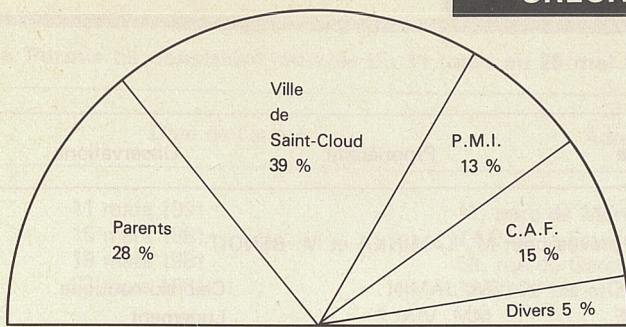


RECETTES 138,500 F

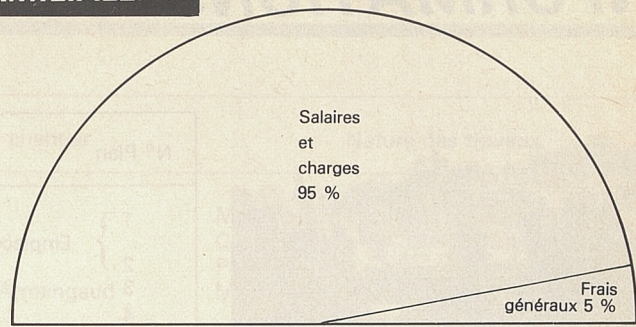


DÉPENSES 115,300 F

CRÈCHE FAMILIALE

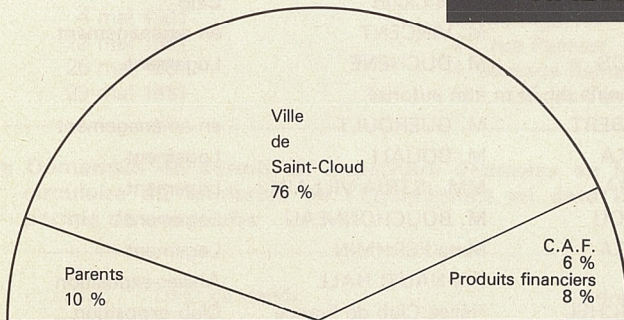


RECETTES 1.208.000 F

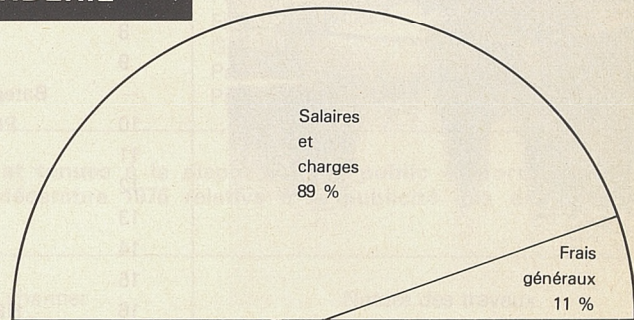


DÉPENSES 1.216.000 F

HALTE-GARDERIE



RECETTES 408.000 F



DÉPENSES 370.500 F

En définitive, le bilan de l'année écoulée est encourageant et a permis au Comité de Saint-Cloud de poursuivre et d'intensifier ses activités dans tous les domaines : formation et recyclage des bénévoles, secouristes, auxiliaires sanitaires, pour les secours ponctuels, l'aide à domicile pour adultes et enfants handicapés ou malades; assistance aux personnes âgées, activités médico-sociales et physiques (gymnastique, piscine, marches, ski de fond); propagande, conférences d'information...

10.502. Le prix de revient de la journée de crèche s'est élevé à 116 francs.

Le nombre d'heures de garde d'enfants à la halte-garderie a été de 10.974. Le prix de revient de l'heure de garde s'est élevé à 37 francs.

En conclusion, comme pour les années précédentes, l'année écoulée a été marquée, de la part de la Croix Rouge de Saint-Cloud, par une action très soutenue et orientée vers une efficacité accrue en faveur de tous ceux qui ont besoin d'être aidés et secourus.

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE SAINT-CLOUD ET SA RÉGION

LE PARCOURS DU CŒUR 1981 MARCHÉ OU SÉDENTARITÉ

D'autre part la Croix Rouge de Saint-Cloud a participé, grâce aux dons généreux reçus à cette occasion, à la campagne en faveur des sinistrés d'Algérie et d'Italie.

Pour les deux établissements gérés par le Conseil du Comité de Saint-Cloud, à savoir crèche familiale et halte-garderie, les comptes financiers afférents à l'exercice 1980 sont concrétisés sur les graphiques ci-dessus.

Le nombre de journées de garde d'enfants confié à la crèche familiale a été de

Les quelques 250 personnes qui ont participé au troisième parcours du cœur dans le Parc de Saint-Cloud le dimanche 15 mars ont répondu favorablement à l'invitation lancée par la Fondation Nationale de Cardiologie, la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et la Jeune Chambre Économique de Saint-Cloud, malgré un temps pluvieux et frais.

Chacun des participants a pu effectuer au choix un des deux circuits proposés : l'un de 2,5 km autour des étangs du parc, l'autre de 4 km sur le parcours de la Brosse.

Cette manifestation s'est déroulée sous la surveillance d'une équipe de cardiologues

et de représentants de la Jeunesse et des Sports qui encadraient les participants en examinant leur faculté de récupération; une antenne de la Croix Rouge locale apportait son soutien aux organisateurs.

On notait la présence de Monsieur SCHMITZ, Conservateur du Domaine de Saint-Cloud, de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, de Madame ARNAUD, Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports, de Monsieur ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint et du Professeur TRICOT, Président de la Fondation Nationale de Cardiologie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



23 BATEAUX STATIONNENT SUR LA COMMUNE DE SAINT-CLOUD

(de l'aval vers l'amont)

| N° Plan | Devise | Propriétaire | Observations |
|--|--|---|--|
| 1 } 2 } 3 } 4 } 5 } 6 } 7 } 8 } 9 } — } 10 } 11 } 12 } 13 } 14 } 15 } 16 } 17 } 18 } 19 } 20 } 21 } 22 } 23 } | Emplacements prévus pour M. KAMINKA et M. BENOIT | | |
| | FIGARO | M. JAMIN | Club ski nautique |
| | ELSTE | MM. VIALE | Logement |
| | LE MARSOVIN | M. LEVIE | Logement |
| | — | | Garage matériel |
| | — | Club Nautique de Saint-Cloud | Club |
| | — | M. VINCENT | en aménagement |
| | AZYGOS | M. DUCHENE | Logement |
| | Bateau de moins de 30 m | non autorisé | |
| | PERE ALBERT | M. GUEROULT | en aménagement |
| | MALIKA | M. BOUALI | Logement |
| | SOCOA | MM. ISTRIA VILLAIN | Logement |
| | CARIBOU | M. BOUCHONNEAU | Logement |
| | MONICA | Mme FERHMIN | Logement |
| | — | Sté NAUTI HALL | Atelier-exposition |
| | HENRI MICHEL | Hélice Club de France | Club exposition |
| | — | Sté CHAPRON MARINE | Logement et bureaux |
| | — | — | Ponton avitailleur inexploité |
| | LE ROLLON | — | prévu pour un restaurant jamais exploité |
| | ASTRAL | M. JOSSE | Logement en aménagement |
| | Emplacements prévus pour | Mme SCHETZEL M. CHAPOULLIE M. REMY et TISNE | |

Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie reçoit un abondant courrier. Parmi ces nombreuses lettres, nous avons, cette fois-ci, choisi de publier celle-ci.

Madame,

« dans votre Bulletin Municipal de février 1981, j'ai lu à la page 22 que vous étudiez en ce moment à la Mairie plusieurs projets pour le ramassage des ordures par conteneurs, par exemple.

Je vous en supplie, n'en faites rien et gardez nos chers sacs poubelles même si nous devons payer 20 francs/an et par personne comme vous le suggérez. Ils sont tellement plus pratiques. Pour les personnes dont les forces physiques diminuent, qui habitent un pavillon, dans un jardin il est difficile de trainer ce conteneur jusqu'à la grille dans une allée de graviers; dans des petits immeubles sans concierges, qui va se charger de leur entretien? où les entreposer?..

Excusez-moi de vous déranger avec ces réflexions, Madame, mais c'est une Cloaldienne soucieuse de la propreté de sa ville et de ses maisons, qui vous parle.

En espérant que le ramassage des ordures continuera avec nos chers sacs poubelles, je vous prie d'agrèer, madame, mes salutations distinguées. »

DEUX NOUVEAUX TAXIS A SAINT-CLOUD

La ville de Saint-Cloud procède à la création de deux autorisations d'exercer la profession d'artisans taxis.

Prière d'adresser vos candidatures à la Mairie - Services Techniques, avant le 10 juin.

PERMIS DE CONSTRUIRE

● Permis de construire délivrés du 11 mars au 26 mai 1981

| Date de l'arrêté | Adresse du chantier | Nature des travaux |
|------------------|-----------------------------------|--|
| 11 mars 1981 | 11, parc de Montretout | Modification façades |
| 16 mars 1981 | ZAC de la Fouilleuse | Collectif |
| 19 mars 1981 | 58, rue de Garches | Pavillon |
| 23 mars 1981 | 18-20-20 bis et 22, rue Armengaud | Modification - abaissement toiture bâtiment sur rue |
| 9 avril 1981 | 112, rue de la Porte-Jaune | Extension pavillon |
| 11 avril 1981 | ZAC de la Fouilleuse | Foyer personnes âgées |
| 16 avril 1981 | 26, rue Ernest-Tissot | Extension pavillon |
| 23 avril 1981 | 96, rue Tahère | Pavillon |
| 4 mai 1981 | 8, rue Pigache | Extension pavillon |
| 13 mai 1981 | 41, rue Pasteur | Gymnase et foyer sportif |
| 26 mai 1981 | 4, passage Belmontet | Pavillon |
| 29 mai 1981 | 127, rue des Tennerolles | Pavillon |

● Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire

| Date de dépôt | Adresse du chantier | Nature des travaux |
|---------------|--|---|
| 3 mars 1981 | 83, avenue du Maréchal-Foch | Modification pavillon |
| 11 mars 1981 | 11, avenue Bernard-Palissy | Extension pavillon |
| 19 mars 1981 | 144, rue Tahère | Garage |
| 26 mars 1981 | 20, boulevard de la République | Aménagement de bureaux |
| 3 avril 1981 | 23, rue du Calvaire | Modificatif (façades) |
| 7 avril 1981 | 20 ter, rue du Mont-Valérien | Surélévation pavillon |
| 15 avril 1981 | 93, rue de Garches | Transformation et surélévation pavillon |
| 15 avril 1981 | 22, rue Gounod | Changement d'affectation de pièces existantes |
| 22 avril 1981 | 160, rue Tahère | Modification de façades |
| 23 avril 1981 | 18, rue Preschez | Garage sous-sol |
| 4 mai 1981 | 6, rue Lelégard | Extension pavillon |
| 4 mai 1981 | 6, passage Belmontet | Pavillon |
| 15 mai 1981 | 11, rue René-Weill | Démolition d'anciennes remises |
| 19 mai 1981 | 2, avenue Général-Leclerc | Modification façade |
| 19 mai 1981 | 1, place du Pas | Façade boutique |
| 19 mai 1981 | Parc de Saint-Cloud - Pavillon de Breteuil | Extension laboratoire |

OÙ ET QUAND LE RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

| Quartiers | Jours | Juin | Juillet | Août | Septembre |
|--|-------------------|-------|---------|-------|-----------|
| Coutureau-République et Centre | Mardi Matin | 9-23 | 7-21 | 11-25 | 8-22 |
| Côteaux-18 Juin et Val-d'Or Tourneroches-Fouilleuse | Mercredi Matin | 10-24 | 8-22 | 12-26 | 9-23 |
| Montretout et Pasteur- Magenta | Judi Matin | 11-25 | 9-23 | 13-27 | 10-24 |

conseil municipal

SÉANCE DU JEUDI 25 MARS 1981

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur le Maire

DÉPART DE MONSIEUR JEAN HALLE

Le Général Jean HALLE, Conseiller Technique pour la rénovation du Centre Ville, quitte ses fonctions. Entré à la Mairie le 1^{er} janvier 1973, il assura les fonctions de Secrétaire Général du 1^{er} octobre 1974 au 15 septembre 1977.

Monsieur le Maire remercie vivement Monsieur HALLE pour le dévouement dont il a fait preuve, durant plus de huit ans, au service de la Ville de Saint-Cloud.

Monsieur **Bertrand CUNY** souligne, en particulier, que, sans Monsieur HALLE, l'opération de rénovation/restauration du Centre Ville n'aurait pas été la réussite que Monsieur Michel d'ORNANO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, s'est plu à reconnaître lors de sa visite du 9 mars à Saint-Cloud.

Le Conseil Municipal unanime s'associe aux paroles de Monsieur le Maire et de Monsieur CUNY pour remercier Monsieur Jean HALLE.

TROISIÈME PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉQUIPEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Une Commission de Travail — dont fait partie Monsieur Jean-Pierre FOURCADE — est instituée au sein du Conseil Général pour étudier le projet de Troisième Plan d'Équipement, auquel sera consacrée un crédit de l'ordre de 300 millions de francs chaque année de 1981 à 1985.

Plusieurs projets inclus dans ce programme intéressent la ville de Saint-Cloud.

Le Conseil Général sera appelé à en délibérer soit en juin, soit en septembre 1981.

Monsieur René BASSINET

SALON DES ARTISTES CLODOALDIENS

Le « **Grand Prix de la Ville** », choisi par un jury composé de membres de l'Association et de représentants du Conseil Municipal, est décerné à **Madame VERDET**, domiciliée 41, rue Tahère à Saint-Cloud, pour son œuvre « Stella Matutina en 1974 ».

La « **Médaille de la Ville** », décernée par le même jury, revient à **Madame Françoise LARRIEU**, domiciliée 40, rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud, pour son œuvre « L'ÉTÉ » (voir chapitre Manifestations Communales).



De gauche à droite : M. Claude MARECHAL, Mme LARRIEU, Mme VERDET et Jean-Pierre FOURCADE.

BAL DU 14 JUILLET

L'animation sera confiée, cette année encore, à **Jo Dona**, producteur de l'émission « Inter-Danse » de France Inter, qui propose deux orchestres :

- André BLOT et son accordéon,
- un ensemble typique de français des États-Unis.

ANIMATION MUSICALE

« L'A.D.I.A.M. 92 » (Association Départementale d'Information et d'Action Musicale) accorde à la Ville de Saint-Cloud une **subvention de 4.734 francs** pour l'animation assurée par le Conservatoire de Musique et l'Association des Concerts de Saint-Cloud.

SCRUTIN PRÉSIDENTIEL

Pour l'élection du Président de la République, les dimanches 26 avril et 10 mai prochains, les membres du Conseil Municipal assureront la présidence des 15 bureaux de vote.

L'ensemble du personnel municipal est mobilisé pour la préparation matérielle du scrutin.

Le 28 février 1981, la Commission de Révision a arrêté la liste électorale à 18.712 électeurs inscrits, contre 18.060 au 29 février 1980.



Le bureau de vote de la Mairie

COMITÉS DE QUARTIERS

En première partie de chaque Comité de Quartier, Madame FOURCADE, Présidente de l'Accueil à Saint-Cloud, a présenté un **montage audiovisuel sur Saint-Cloud**. Les participants ont tous apprécié la qualité de ce montage préparé par les hôtesses de l'Accueil.

VAL D'OR - TOURNEROCHES - FOUILLEUSE

Monsieur A. LEYMARIE rend compte de la **réunion du 12 mars** qui s'est déroulée en présence de Monsieur J.P. FOURCADE, Maire, et de plusieurs Adjoints et Conseillers Municipaux (voir Bulletin Municipal n° 165, avril 1981).

PASTEUR - MAGENTA

Monsieur E. VOIZARD rend compte de la **réunion du 19 mars** à laquelle participaient Monsieur le Maire, quelques Adjoints et Conseillers Municipaux. (Voir chapitre « Participation à la Vie Municipale »).

Monsieur Bertrand CUNY

Z.A.C. FOUILLEUSE

Le permis de construire de la partie modifiée de la Z.A.C. a été signé par le Préfet. Les travaux de construction des nouveaux immeubles, dont le Foyer-Logements pour personnes âgées, peuvent donc commencer.

Z.A.C. DU CENTRE VILLE

Mercredi 1^{er} avril, la Commission Extra Municipale d'Urbanisme et la Commission de Rénovation se réuniront pour examiner les esquisses et la prémaquette du nouveau projet présenté par la SARER, auquel la Municipalité a déjà donné un préjugé favorable.

Monsieur Raymond LE LUHANDRE

PRÊT GLOBALISÉ 1981

Monsieur R. LE LUHANDRE donne connaissance des conditions qu'il a obtenues pour le prêt globalisé 1981, d'un montant de 4.500.000 francs.

| OPÉRATION | Prêteur | Montant du prêt | Durée | Taux |
|---|---|-----------------|--------|---------|
| Restructuration de l'École du Centre (2 ^e Phase) | Caisse d'Épargne de Versailles Caisse des Dépôts | 1.000.000 F | 30 ans | 10,75 % |
| | | 1.500.000 F | 30 ans | 10,75 % |
| Centre Polyvalent de Loisirs | Caisse d'Épargne de Versailles | 2.000.000 F | 20 ans | 10,25 % |

Monsieur Pierre VINSON

GRÈVE DES ENSEIGNANTS DU 9 MARS 1981

Pour assurer l'accueil des élèves qui n'auraient pas été acceptés dans les écoles, la Ville a ouvert deux centres de loisirs.

Monsieur VINSON fait état du décret du 18 mars du Ministre de l'Éducation qui fait obligation aux chefs d'établissements d'assurer, en toutes circonstances, l'accueil des élèves.

C.E.M. DE L'ENSEIGNEMENT : le 5 mars.

Madame OLIVIER

rapporteur, rend compte de cette réunion qui avait un triple objet :

- l'effort de la Ville en matière scolaire
- accueil dans les cantines
- les mesures concernant les classes extérieures (Voir chapitre « Participation à la Vie Municipale »).

Monsieur le Docteur R. ARNAUD

REPAS DE L'AMITIÉ

(Voir chapitre « Manifestations Communales »).

RECRUTEMENTS

Peu de candidates pour le poste d'Assistante sociale, pour lequel il va falloir relancer une publicité.

Par contre, une candidate a été retenue pour l'emploi de Puéricultrice chargée de la direction de la future Mini-Crèche de la rue de l'Yser.

PROMOTION DES VOYAGES PAR TRAIN

Heureuse initiative du Chef de Gare de Saint-Cloud, qui va présenter aux personnes âgées un montage audiovisuel sur les possibilités que leur offre la S.N.C.F.

Monsieur Jacques JONKA

COMMISSION DE SÉCURITÉ

La Commission visitera, fin avril, le centre de long séjour (Pavillon Pasteur) de Lelegard.

ANTENNE COLLECTIVE DU CENTRE

L'installateur a annoncé le branchement des derniers immeubles. Tous les habitants des voies masquées par les « Bureaux de la Colline » reçoivent donc maintenant les émissions télévisées dans d'excellentes conditions.

Monsieur E.P. ROCHICCIOLI

FÊTE DU SPORT DU 16 AU 24 MAI

Deux points forts pour la Fête du Sport 1981 :

- le dimanche 17 mai : Concours Hippique sur l'hippodrome,
- le dimanche 24 mai : au Carré Saint-Jean, la journée sportive et associative.

Par ailleurs : Rencontre Interscholaire des lycées et collèges organisée le samedi 23 mai au Carré Saint-Jean.

BILAN 1980 DE L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DE L'ENSEMBLE SPORTIF DES TOURNEROCHEs

Le bilan 1980 se traduit par un excédent de **30.738 francs**, malgré la baisse de la fréquentation de la piscine, due aux mesures d'économie décidées pour l'année 1980.

Ce bilan positif s'explique également par l'avance permanente consentie par la ville pour éviter à l'association les agios négatifs.

Le Maire et le Conseil Municipal félicitent le Directeur, Monsieur Jean-Michel OYHENART, qui assure avec dévouement et compétence la direction et la gestion de l'ensemble sportif.

Madame Nicole FAUQUENOT

JOURNÉE DE L'ARBRE



Monsieur Jean-Pierre FOURCADE et Monsieur Albert MIGNOT, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt.

Dans le cadre de cette journée annuelle, Monsieur J.P. FOURCADE, Sénateur-Maire, Conseiller Général, a présidé la plantation de dix peupliers en bordure du square Kelly par les enfants des écoles de Montretout. Monsieur Albert MIGNOT, Sous-Préfet, et plusieurs Adjointes et Conseillers Municipaux assistaient à cette manifestation.

Ces dix peupliers font partie d'un lot de quarante-six arbres offerts à la Ville par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.

STATIONNEMENT ALTERNÉ

Pour répondre à l'attente de nombreux habitants, exprimée en des Comités de Quartiers, le stationnement alterné pourrait être dorénavant **MENSUEL**. Des avis seront publiés suffisamment à l'avance pour en informer les automobilistes.

STATIONNEMENT PAYANT AU MARCHÉ DE MONTRETOUT

La pose d'une « horodatrice » avait pour but d'éviter les « voitures ventouses » qui empêchaient les usagers du marché d'y stationner.

Toutefois, cet appareil sera provisoirement déposé, puis replacé, mais **le stationnement sera gratuit les jours de marché**.

CAMPAGNE CONTRE LES PIGEONS

De nombreux habitants se plaignant que la ville soit envahie par les pigeons, une campagne de « dépiégeonnisation » a donc été confiée à une entreprise spécialisée, ce qui n'est pas du goût de certains Clodoaldiens.

MONSIEUR LE MAIRE REND COMPTE DE L'ARRÊTÉ QU'IL A PRIS en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal :

— Signature d'un contrat pour l'animation du repas de l'Amitié à Lelegard.

Délibérations

COMPTE ADMINISTRATIF 1980

Conformément à la loi, Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Maire, quitte la séance du Conseil Municipal et cède la présidence à Monsieur René BASSINET, premier Maire-Adjoint.

Après que Monsieur R. LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Finances, ait commenté les résultats de la gestion du Maire pour l'année 1980, Monsieur B. JEHANNO, rapporteur général, rend compte de la réunion de la Commission des Finances et du Plan, qui a émis un avis favorable à l'adoption du Compte Administratif 1980.

Le Compte Administratif du maire pour les opérations de la Ville de l'exercice 1980 est **APPROUVÉ à l'UNANIMITÉ**.

Il fait apparaître un **EXCÉDENT DE 4.099.671,08 francs** qui se décompose de la façon suivante :

| Libellés | Section d'Investissement | Section de Fonctionnement | TOTAL |
|-------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------|
| Excédent global | 2.605.303,70 | 7.497.133,69 | 10.102.437,398 |
| Restes à réaliser | 6.620.807,75 | — | 6.620.807,75 |
| TOTAL | 9.226.111,45 | 7.497.133,69 | 16.723.245,14 |
| Restes à payer | 10.451.088,06 | 2.172.486,00 | 12.623.574,06 |
| DISPONIBLE | — 1.224.976,61 | + 5.324.647,69 | 4.099.671,08 |

Le Compte Administratif 1980 du **Service de l'Assainissement** est également **APPROUVÉ à l'UNANIMITÉ**. Il s'établit comme suit :

| Libellés | Section d'Investissement | Section de Fonctionnement | TOTAL |
|-----------------------|--------------------------|---------------------------|------------|
| Excédent global | 736.932,51 | — 127.967,40 | 608.965,11 |
| Restes à payer | 588.965,11 | 20.000,00 | 608.965,11 |
| DISPONIBLE | 147.967,40 | — 147.967,40 | 0 |

Félicité par le Conseil Municipal pour sa gestion, Monsieur le Maire reprend la présidence pour l'examen des autres questions que la Commission des Finances et du Plan a étudiées dans sa séance du 24 mars.

Le Conseil Municipal **ADOpte** donc les délibérations suivantes, après avis favorable du Rapporteur général de cette commission.

TRAVAUX

3 CONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE et POLYVALENT DE LOISIRS

4

Adoption de l'avant-projet d'**Aménagement des abords** préparé par les Services techniques municipaux.

Lancement d'un Appel d'Offres ouvert pour les travaux de voirie, réseaux divers et assainissement. (A l'unanimité - moins abstention de Monsieur VOIZARD).

5 CRÉATION D'UNE MINI-CRÈCHE ET HALTE- GARDERIE AU CENTRE SOCIAL rue de l'Yser

Adoption du projet dressé par les Services Techniques municipaux.

Demandes de subventions auprès de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales de la région Parisienne.

6 AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE SOUTERRAIN RUE DAILLY (R.N. 307) face à la rue Audé

Le Conseil Municipal sollicite les subventions de l'ÉTAT et de la RÉGION ILE-DE-FRANCE, pour cette réalisation dont le projet a été adopté par délibération du 29 novembre 1979. L'estimation de la dépense est de 800.000 F (valeur janvier 80).

MARCHÉ DE FOURNITURES

7 LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE DE REPAS dans les restaurants scolaires, municipaux, centres de loisirs et foyers-restaurants pour personnes âgées, pour la période du 1^{er} septembre 1981 au 31 août 1982.

APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES

AFFAIRES SCOLAIRES

8 FONDS DÉPARTEMENTAL SCOLAIRE 1980-1981

Affectation à l'achat de LIVRES ET FOURNITURES SCOLAIRES de l'allocation annuelle votée par le Conseil Général des hauts-de-seine et s'élevant à **39 francs par élève** des écoles élémentaires et pré-élémentaires, soit :

$$39 \text{ F} \times 2.540 = 99.060 \text{ francs}$$

9 PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE et FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES 10 PRIVÉES (titulaires d'un contrat simple) :

— École Saint-Joseph

● 320 F par élève domicilié à SAINT-CLOUD, et prise en charge d'une partie du salaire de la femme de service affectée aux classes pré-élémentaires, soit au total : **91.540 francs**.

— Institution Saint-Pie-X :

● 320 F par élèves de SAINT-CLOUD soit : **40.640 francs**.

DOMAINE COMMUNAL

11 CENTRE DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE, 38/40, avenue Foch à Saint-Cloud

Signature d'un nouveau bail avec la Préfecture de Police de Paris, avec effet au 1^{er} janvier 1981, pour les locaux du centre et les quatre logements de fonction affectés aux Sapeurs-Pompiers de Saint-Cloud.

12 ACCEPTATION DU LEGS DE MADEMOISELLE PIHET

Les formalités administratives ayant été accomplies et aucune opposition n'ayant été formulée, le LEGS de Mademoiselle PIHET est ACCEPTÉ. Outre une somme d'argent et quelques bijoux, ce legs comporte notamment un terrain de 1.082 mètres carrés situé 34, rue Sevin-Vincent, sur lequel sont implantés un pavillon et des annexes.

TARIFS COMMUNAUX

13 PARTICIPATION FAMILIALE POUR LE PLACEMENT D'ENFANTS EN CRÈCHES COLLECTIVES MUNICIPALES

La Caisse d'Allocations Familiales accorde des subventions de fonctionnement, à condition que la commune calcule la participation des familles selon le barème fixé par cet organisme.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer en deux temps la majoration des tarifs qui résulte de l'application du barème de la C.A.F. :

— au 1^{er} juin 1981 et au 1^{er} octobre 1981.

PERSONNEL COMMUNAL

14 CRÉATION D'UN EMPLOI SPÉCIFIQUE

Un emploi de « DIRECTEUR ADJOINT de l'ENSEMBLE POLYVALENT de LOISIRS » est créé à compter du 1^{er} septembre 1981. Cet agent sera chargé d'assurer, pour la partie technique, le bon fonctionnement de l'ensemble de loisirs en construction, rue du Mont-Valérien. Parallèlement un emploi d'Adjoint Technique est supprimé.

15 PRIME DE TECHNICITÉ DES AGENTS DES et SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

16 La prime de l'année 1980, calculée à raison de 1,42 % du montant des travaux, est répartie entre les agents chargés de l'étude et de la surveillance des travaux confiés aux Services Techniques Municipaux, tant pour la VILLE que pour le Service de l'ASSAINISSEMENT.

17 CONCESSION DE LOGEMENT PAR NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE

Le logement de fonction, situé 20, rue de Garches, est affecté au Directeur des Services Techniques, le pavillon situé 60, rue du Mont-Valérien étant mis en vente.

SÉANCE DU 14 MAI

Monsieur le Maire présente à Monsieur Henri DUNOYER, Directeur des Services Techniques, durement éprouvé par le décès de sa fille, les condoléances et la sympathie du Conseil Municipal.

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur R. BASSINET

SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DES 26 AVRIL ET 10 MAI

Monsieur R. BASSINET remercie tous ceux qui ont contribué à la préparation matérielle et au bon déroulement du scrutin. Il remercie les Clodoaldiennes et Clodoaldiens et les membres du Personnel communal qui ont apporté leur concours à la tenue des bureaux de vote.



Quelques membres du personnel communal lors d'une mise sous enveloppes à la Mairie.

AFFAIRES CULTURELLES

- Un concert de clavecin, d'une grande qualité, a été donné le 13 mai au Musée du Parc.
- Monsieur BASSINET attire l'attention du Conseil Municipal sur la présentation, par l'hôpital de Saint-Cloud, d'une exposition de calculs rénaux, au Musée d'Histoire locale, 17, rue du Mont-Valérien, du 12 au 21 mai 1981.

JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort public des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de jurés d'Assises s'effectuera mardi 26 mai à 18 h 30 à la Mairie.

COMITÉ DE QUARTIER

Madame F. OLIVIER rend compte de la réunion du 3 avril du Comité de quartier « Coteaux - Dix-huit juin » qui s'est déroulé au Foyer des Sportifs.

Voir chapitre *Participation à la vie municipale.*

Monsieur B. CUNY

Z.A.C. FOUILLEUSE

Le permis de construire de la deuxième tranche a été délivré par le préfet. Le début des travaux est prévu pour octobre 1981 et leur achèvement deux ans après.

C.E.M. D'URBANISME ET COMMISSION DE RÉNOVATION

Monsieur J. LEFORT des YLOUSES rend compte de la réunion conjointe des deux commissions, le 1^{er} avril.

Le nouveau projet de Plan d'Aménagement de la phase II de rénovation a été présenté par les architectes et la SARER.

Quelques critiques de détail ont été émises mais l'ensemble des membres de la Commission a donné un avis favorable à ce nouveau projet.

Monsieur R. LE LUHANDRE

JUMELAGE ET ANNÉE DES HANDICAPÉS

Des handicapés de MAIDENHEAD et BAD-GODESBERG ont séjourné à Saint-Cloud du 22 au 24 mai.



Les handicapés physiques reçus dans le cadre de la Fête du Sport ont été hébergés à « La Clairière », dirigée par madame VITEAU, qui fait visiter l'établissement à Monsieur et Madame FOURCADE.

Madame M. WORBE, membre du Comité de jumelage, présente le programme de ce séjour dont le point fort sera la participation des handicapés à la compétition de tir à l'arc, dimanche 24 mai au Carré Saint-Jean, dans le cadre de la Fête du Sport.

Monsieur P. VINSON

ADMISSION DES ECOLIERS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Les restaurants scolaires seront ouverts *par priorité* aux enfants .

- des familles nombreuses (à partir de 3 enfants)
- ou dont, pour des raisons sérieuses (activités professionnelles ou bénévoles contraignantes, formation professionnelle), aucun parent ne prend normalement son repas de midi à la maison.

Le respect de ces critères devrait permettre d'offrir aux familles non propriétaires d'accueillir leurs enfants une ou plusieurs fois par semaine.

BATIMENTS DE SERVICE DE L'ÉCOLE DU CENTRE

Monsieur VINSON signale que l'utilisation des nouveaux bâtiments de services rue des Ecoles est critiquée par un bulletin de Parents d'Elèves de l'école élémentaire du Centre.

Il rappelle que les constructions de ce bâtiment de services qui comprend un gymnase, une salle de réunions, un cabinet médical, un restaurant de grande capacité et des logements d'enseignants a été presque entièrement financé par la commune.

Afin d'utiliser au mieux les équipements collectifs qu'il comprend, c'est la commune qui les gère, étant entendu que par convention du 24 février 1981, l'école du Centre a la disposition exclusive de certains locaux pendant les heures scolaires.

Monsieur VINSON précise enfin que, pour le Conseil Municipal, la défense de la laïcité ne doit pas aller jusqu'à la sous-utilisation des équipements collectifs financés par l'ensemble des contribuables clodoaldiens.

Docteur R. ARNAUD

MINI-CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE RUE DE L'YSER

Les deux responsables futures de ces deux établissements ont été recrutées :

- la future directrice de la mini-crèche assure l'intérim de la directrice de la mini-crèche du Centre en congés de maternité.
- la future responsable de la halte-garderie seconde la directrice de la crèche municipale « La Farandole ».

GOUTERS DES PERSONNES AGÉES

Ils se tiendront dorénavant au Foyer des Sportifs les lundis et vendredis après-midi.

PROMENADE DE PRINTEMPS

La promenade traditionnelle a conduit 240 personnes âgées à Poissy et à Triel, lundi 11 mai 1981.

FÊTE DES MÈRES

Onze médailles de « La Mère et l'Enfant » seront remises en Mairie *lundi 1^{er} juin à 18 heures*.

VACANCES DES PERSONNES AGÉES

Deux groupes séjourneront en juin :

- à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)
- à Gérardmer (Vosges)

Monsieur E.P. ROCHICCIOLI

FÊTE DU SPORT 1981 DU 16 AU 24 MAI

Trois axes d'action ont orienté la préparation du programme :

- animer les différents quartiers,
- faire participer les associations locales,
- inviter les Clodoaldiens à prendre part aux différentes manifestations.

Le programme détaillé a été distribué dans chaque foyer. les points forts de la semaine seront :

- le *concours hippique*, sur l'hippodrome, le *dimanche 17 mai* après-midi (entrée gratuite).
- la *fête sportive et attractive*, au Carré Saint-Jean le *dimanche 24 mai*.

TENNIS

La Direction de la Jeunesse et des Sports va construire, fin 1981, deux courts de tennis départementaux au Carré Saint-Jean.

COLONIES DE VACANCES D'ÉTÉ

Les effectifs seront au complet tant en juillet qu'en août aussi bien à Saint-Brévin qu'à Tamié.

Il est rappelé que trente enfants de Meudon séjourneront - avec les enfants de Saint-Cloud - à Tamié en août.

Des stages de formation sont offerts à deux enseignants volontaires, qui encadreront ensuite les colonies de vacances de la ville.

SEMAINE D'INFORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

A l'initiative du ROTARY-CLUB de Saint-Cloud, une exposition a eu lieu à la Mairie du 16 au 22 mai, puis au Carré Saint-Jean le dimanche 24 mai sur les problèmes des personnes à mobilité réduite (voir chapitre *Vie locale*).



Monsieur FLEXER, Président du Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques, lors de son discours le jour de l'inauguration de la semaine d'information.

Délibérations

Les délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité après avis du Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan.

Le Maire est autorisé à réaliser l'emprunt globalisé de 4.500.000 F, inscrit au B.P. 1981, réparti comme suit :

Madame N. FAUQUENOT

DIVAGATION DE CHATS

Une campagne a été lancée par une organisation bénévole « assistance aux animaux » pour arrêter la prolifération des chats. Elle s'est heurtée à l'opposition de certains habitants qui ont pris l'habitude de nourrir ces chats. L'attention de la population est attirée sur les dangers présentés par ces animaux, dont certains sont malades.

CIRCULATION PLACE CLEMENCEAU

La D.D.E. a ouvert la circulation dans les deux sens sous le pont de Saint-Cloud. La signalisation et la pré-signalisation devront être améliorées dans le sens Suresnes-Sèvres.

ARRÊTS D'AUTOBUS

- L'arrêt du bas de la rue Dailly a été transféré plus bas (bureaux de la colline).
- L'arrêt du 175, quai Carnot, a été déplacé, plus près du Pont de Saint-Cloud, pour améliorer la sécurité des usagers.

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal :

- Signature d'un marché négocié pour la démolition des 4, 8, 10, 12 et 14, rue de la Libération.
- Passation d'un contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Ile-et-Vilaine pour l'hébergement d'enfants de Saint-Cloud dans une colonie maternelle pour 81.
- Signature d'un contrat de location d'un appareil de photocopie automatique à pré-paiement, pour la bibliothèque.
- Avenant au marché négocié pour la fourniture de livres classiques scolaires.

| Montant | Durée | Objet | Caisse prêteuse |
|-----------|--------|---------------------|--------------------------------|
| 2 000 000 | 20 ans | Ensemble de loisirs | Caisse d'Épargne de Versailles |
| 1 500 000 | 30 ans | École du Centre | C. des Dépôts et Consignations |
| 1 000 000 | 30 ans | École du Centre | Caisse d'Épargne de Versailles |

Le taux de chaque emprunt est celui en vigueur à la date de la signature de contrat.

4 La **garantie communale** est adoptée pour un **emprunt de 13.000.000 F** à contracter par la Société d'H.L.M. « Travail et propriété » en vue de financer la construction du **foyer-logement pour personnes âgées de la Fouilleuse**.

5 La **régie d'avance pour le Centre de Tamié** est portée de 40.000 à 50.000 F, à la demande du Trésorier Principal qui a effectué, le 20 février, l'inspection de la régie.

6 Dans son rapport le Trésorier Principal de Saint-Cloud a souligné la parfaite tenue des comptes. Le Conseil Municipal en **félicite Monsieur D. MERMOZ**, Régisseur du Centre de Tamié.

7 L'**indemnité représentative de logement des enseignants est majorée** avec effet du 1^{er} janvier 1981, conformément au barème adopté par le Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire.

8 Parallèlement, la **même majoration** est appliquée à l'**indemnité compensatrice** de logement (non obligatoire) que la ville de Saint-Cloud octroie aux **enseignants non titulaires** d'un poste.

9 Les **droits de place imposés aux forains** s'installant dans le parc pour la **fête de Saint-Cloud** sont majorés pour tendre à équilibrer les dépenses engagées par la ville.

En vue d'aligner les tarifs de la **halte-garderie municipale** sur ceux pratiqués dans les haltes-garderies de la Croix-Rouge et de la Bérengère, le **barème** suivant sera appliqué à compter du **1^{er} juillet 1981**.

| | |
|--|--------|
| ● Un enfant | 5 F |
| ● A partir du 2 ^e enfant dans la même famille | 4 F |
| ● Abonnement 10 tickets chacun donnant droit à 4 h maximum de garde ... | 160 F |
| ● Tarif hor. pour les enfants dont les parents sont domiciliés hors de Saint-Cloud | 6,50 F |

10 Un accord avec le **Maire de Meudon** a été passé pour l'**hébergement à Tamié** (Savoie) au mois d'août de 30 enfants de cette ville. Le tarif adopté est de **88 F par enfant et par jour**.

11 et 12 La **loi du 29 décembre 1979 relative à la publicité** donne au Conseil Municipal la faculté de créer, sur le territoire de la commune, des « zones de publicité ».

Le règlement applicable à chaque zone est élaboré par un « **groupe de travail** » nommé par le Préfet et comprenant des élus municipaux et des fonctionnaires des services de l'État.

Il est demandé au Préfet de constituer le groupe de travail. Les membres du Conseil municipal nommés pour y siéger sont :

● Le Maire, président de droit, représenté par Monsieur B. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

● Madame N. FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la qualité de la vie.

● Madame F. OLIVIER, MM. T. MAROSELLI, M. GUAY, E. VOIZARD et A. LEYMARIE, Conseillers municipaux - délégués de quartier.

En outre, il a été proposé au Préfet d'associer, avec voix consultative, aux travaux du groupe de travail, les présidents des Associations locales de commerçants, de consommateurs, d'industriels, de protection de la nature.

13 Il est décidé d'**acquiescer au jugement rendu le 2 mars 1981** par le juge de l'expropriation, et fixant les indemnités d'expropriation pour les immeubles suivants situés dans la Z.A.C. du centre ville

- 6, rue de la Libération (2 logements)
- 15, rue de l'Eglise
- 9, rue de l'Eglise.

14 La procédure administrative de la **PHASE III bis de restauration du centre-ville** (dernière phase) a donné lieu à un arrêté du Préfet en date du 23 décembre 1980 fixant les travaux à exécuter (suite à une décision du Conseil municipal du 23 octobre 1980).

Il est décidé de demander au Préfet de procéder à l'**enquête parcellaire** permettant à la ville d'acquiescer les propriétés, si nécessaires, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

15 Un appel d'offres ouvert est lancé pour le **nettoyage des bâtiments scolaires et communaux** pour la période allant du 1.7.1981 au 30.6.1982, renouvelable par tacite reconduction pour deux périodes d'une année.

16 Le **marché de la Bérengère** sera déplacé et transformé en « **marché volant** » sur le terrain de l'Avre. Dans le cadre du contrat de concession de l'ensemble des marchés forains de Saint-Cloud, le marché couvert actuel sera loué à un négociant pour un marché permanent de fruits et légumes.

17 L'entreprise attributaire du **lot n° 15** (« faux-plafonds ») pour la restructuration de l'école du Centre étant défailante par suite de règlement judiciaire, un **marché négocié sera passé avec une autre entreprise** ayant fait une offre comparable.

18 Une « **Régie de Recettes** » est créée pour la perception des **droits de reproduction des documents** à la bibliothèque municipale.

Prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal le jeudi 18 juin 1981 à 21 heures.

carnet

LÉGION D'HONNEUR

Par décret du 17 avril 1981

Chevaliers :

Monsieur Pierre KAUFFMANN, 20, boulevard de la République
Monsieur Georges YELNIK, 124, boulevard de la République
Monsieur Maurice POINT, 33, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Monsieur Michel Jean, 10, Résidence Beausoleil.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Au titre de la Santé et de la Sécurité Sociale

Chevaliers :

Madame Monique TISSEYRE, 19, Parc de Montretout
Madame Nicole PELLERIN, 6 bis, rue du Dix-huit Juin.

Au titre du Ministère de la Défense

Chevalier :

Mademoiselle Denis CHAUMARD, 16, rue des Tennerolles.

Au titre du Ministère de l'Économie - Ministère du Budget

Officier :

Monsieur Henri LESNE, 187, boulevard de la République.

Au titre du Ministère de l'Économie

Chevalier :

Monsieur Dominique TOUSSAINT, 32, rue du Calvaire.

Au titre du Ministère des Universités

Officier :

Monsieur Yves LE CORRE, 26, rue Gounod.

Au titre du Ministère de l'Agriculture

Chevalier :

Monsieur Guy DARNAUD, 4, rue Pasteur.

Au titre du Ministère de l'Industrie

Chevalier :

Monsieur Laurent CORRIHONS, 11, Parc de Béarn.

Au titre du Ministère de la Culture et de la Communication

Chevalier :

Monsieur Guy BECUE-DESCAUX, 5, rue des Gâte-Ceps.

JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Par arrêté du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs en date du 1^{er} janvier 1981

Médaille d'Argent :

Monsieur Max GOURDEAU, 35 bis, rue de Buzenval.

Médaille de Bronze :

Monsieur Christian TREYSSAC, 3, rue des Girondins.

MÉRITE AGRICOLE

Par arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 16 février 1981

Chevalier :

Monsieur Jacques MARTENS, 27, rue du Mont Valérien.

AUTRES DÉCORATIONS

Par décret du Ministre de la Défense en date du 13 février 1981

Médaille de l'Aéronautique :

Monsieur Jean-Paul EMORE, 28, Résidence Beausoleil.

état civil

du 25 février
au 22 avril 1981

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Loïc ROUSVOAL - Rachid NACHTI - João FARRICHA - Fabrice KERSEBET - Emmanuel FERREIRA GOMES - Daniel ESTEVES - Edeline THOMAS - Olivier SHEARER - Marie-Astrid LEINEKUGEL le COCQ - Emilie VIDEGRAIN - Mohamed BENNACEUR - Elodie RODRIGUES - Catherine GAGNEUX - Louis de L'ESTANG de RUSQUEC - Elien ROUSSEL - Lionel LE QUÈRE - Edouard BAULT - Constance MOREL - Flavie SOLIGNAC - Guillaume FERRAULT - Emilie SERROR - Paul TERRIER - Damien DELABRUYÈRE - Mathieu XANTHÉAS - Céline MARJAULT - Marion BERT - Jean-Guillaume PARMEN-TIER - Aurélien PANZARELLA - Nicolas DI MASCIO - Laure GICQUEL des TOUCHES - Claire ARBOLA - Emilie DAGUIN - Delphine GRALL - Héléne DECOURCHELLE - Samantha TEA - Paolo PINTO - Jean-Mathieu BONAN - Eric SPITZMULLER - Delphine LEROY - Johanna GRATTER - David PIMENTA - Florence CHAPALAIN - Mathilde PRIGENT - Anne-Laure HENNIQUEAU - Thomas PORTRAIT - Julie FEUGA - François THERON - Camille LANUZEL - Elise JUNG - Marie HERVÉ du PENHOAT - Pierre CAQUELIN - Pierre DE LA HAYE SAINT HILAIRE - Alexia OYHENART - Benoît de COYE de CASTELET - Corinne LOMBARD - Caroline RIBAUT - Stanislas PATRICOT - Romain de SOUZA - Alexandra FRAYSSE - Florian BERTRAND - Daniel REH - François PASQUIER - Marie-Emilie VIN - Marie-Véronique LÈGÈRE - Jennifer BARTHOLET.

Joseph RYBACK & Ghislaine MAYOT - Jean-Claude FAUR & Loreta DI NOIA - Christian HUE & Henriette HUYNH - Philippe PICQ & Marie-Jehanne du LAU D'ALLEMANS - Francis MALABARD & Michelle CORVEZ - Patrick TEYSSANDIER & Joëlle LANG - Fakher SHEIKH & Véronique POULAIN - Jean LEGRAND & Thérèse MARQUE - Eric FAUQUEUX & Catherine CORNET - Christian DEVIEN & Françoise GUIOT - Alexandre AUFORT & Nadine DINASQUET - Patrick MORET & Evelyne DUBOIS - Philippe JUBERT & Véronique ÉON - Lucien GOSSELIN & Janine JOURON - José JESUS LEMOS & Christine FOULON - Jean ARFEL & Michèle LEGENDRE - Denis DETUNCO & Marie LAMBERT - Pierre BEURET & Chantal DÉCHARD - Georges ANASTASSOPOULOS & Nadia STATHATOU.

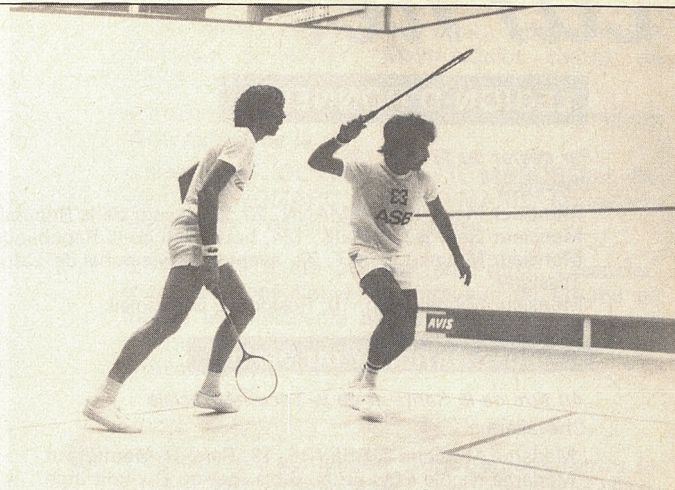
MARIAGES

Renée KOMATITSCH Ep. KRONE - Antoine LANGLET - Marguerite CHAUVET Ep. GIRARD - Louis TESSIER - Paul MÉRONNEAU - Pierre DORMOY - Virginie JUNCA Ep. DUPERCHE Raphaëlle DEBONNAIRE - Consuelo HERRERA SAMBOLA Ep. SERRA RULLO - Phuc NGUYEN-HUU - Germaine CAMBON - Augusta AVES Vve MALGOUYRES - Héléne HURPÉ Vve CROIX - Suzanne DORMOY Vve HEURTEBISE - Alexandre JOUANNEAU - Henri BOEHNLEN - Marie SELLIN Ep. LENORMAND - Marguerite GENDRON - Létice OLIVIERI Vve ALBRECHT - Tamara LACOURTE - Louis POIROT - Madeleine PECQUET - Roger SCHMITT - Janine BRIÈRE Ep. BERBEZY - René MANIGAUD - Marie AUGROS Vve PICQUOT - Véronique ROSSET - Caroline JAÏS - Raoul GUYOT - Paule PETIT Vve FAU - Alain BOIVIN - Juliette BOUSSARD Vve CONTENTIN.

DÉCÈS

le squash
le plaisir du jeu
l'efficacité
du sport

SQUASH-CLUB de St-Cloud



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD VOUS OFFRE :

6 courts climatisés - 2 saunas - 2 solariums
Bar - restaurant - boutique - club hi-fi

Galerie marchande des Bureaux de la Colline - SAINT-CLOUD

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio
ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG

DANS LE CADRE PRESTIGIEUX
DU PARC DE SAINT-CLOUD

Le Grill de la Grande Gerbe

est à votre disposition. Tous les jours, toute l'année, pour les déjeuners. A partir du 1^{er} mai à fin septembre, dîners aux chandelles. Servi en plein air suivant la température. Grande terrasse ou salle confortable et raffinée.

Devis gratuit sur demande pour Lunchs, Cocktails, Séminaires, Banquets.

Entrées : Pont de Saint-Cloud par Grille d'Honneur.

Deuxième bassin circulaire en montant.

Autres entrées : Sèvres, Ville-d'Avray - Garches.

La Grande Gerbe - Parc de St-Cloud
Tél. 602.24.20 ou 602.27.41

Notre service location de cycles adultes et enfants : la velocypédie est ouverte également tous les jours.



**BANQUE NATIONALE
DE PARIS
à ST-CLOUD**

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod
du mardi au samedi **602.87.00**

INFORMATIONS TÉLÉPHONÉES

- Pour faciliter votre vie à Saint-Cloud
- Pour connaître en quelques minutes les informations pratiques et toutes les manifestations

Un numéro de téléphone

602 09.01

24 heures sur 24

COURS DE DANSE GYMNASTIQUE·RELAXATION Enfants·étudiants·adultes

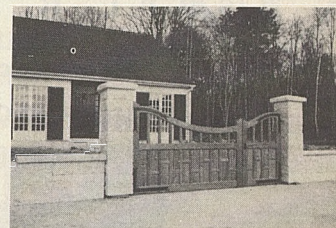


Jeanine Rosset·Christine Rosset
11 rue Coutureau·Saint-Cloud
602.20.37 - 741.29.72

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57

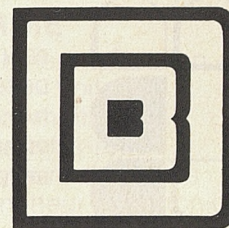


FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie **BRICARD**
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE
Châssis de toiture
DÉPOSITAIRE « KAZED »
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

BANQUE
de **BAECQUE BEAU**
votre Banque Privée
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

**602 30.19
602 45.61**

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

Paysagistes

créations
parcs et jardins
terrains de sports
entretien - élagage

Entreprise

A. CANTIN et Fils s.a.

13, rue Sevin-Vincent - 92 SAINT-CLOUD

Tél. 771.80.93 - 771.89.25

Qualification *** Catégorie V

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

**PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**

Ent. Jean-Luc ROSSET

Tél. 602.20.37
Dom. 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

Crédit Mutuel de Saint-Cloud



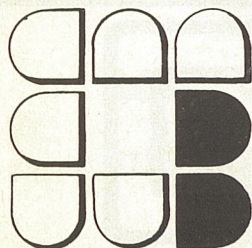
15, rue d'Orléans

Tél. 602.43.40

LES MUTUALISTES DE
SAINT-CLOUD AU SERVICE
DES CLODOALDIENS

DÉPOTS : INTÉRÊTS SUR
LIVRETS NETS D'IMPOTS

PRÊTS AUX PARTICULIERS



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DE L'ENTREPRISE**

M. ESTEVES & Cie

S.A.R.L. au capital de 20.000 F

GÉRANT Constant DECAILLON

*Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres*

LOCATAIRE-GÉRANT DE S.A. ESTEVES & Cie

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771.08.53 - 771.86.83



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

C. DELAUNE

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD
771.75.21



PEUGEOT

TALBOT

VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct

Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques



SAINT-CLOUD AUTOMOBILES

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



DC 92

602.99.99

210 bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE

Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

ELECTRICITÉ

Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-clés
Petit dépannage

PLOMBERIE

Fuite d'eau
Branchement machine à laver
Chauffage central : gaz et mazout.

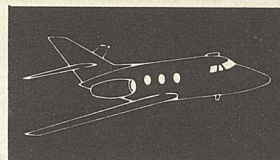
ALARME

Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637



AVIONS MARCEL DASSAULT

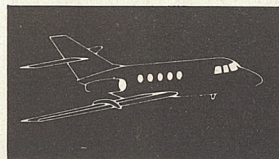


Falcon 10

6/7 places
3.500 km

Performances brillantes
vitesse - économie

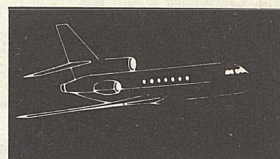
BREGUET AVIATION



Falcon 20

8/10 places
2.800 km

Vendu à
450 exemplaires



Falcon 50

10/12 places
6.500 km

Tri-réacteur
à long rayon d'action

LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36

(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Fläkt industrie

26, quai Carnot - 92212 Saint-Cloud
Tél. 602.05.73

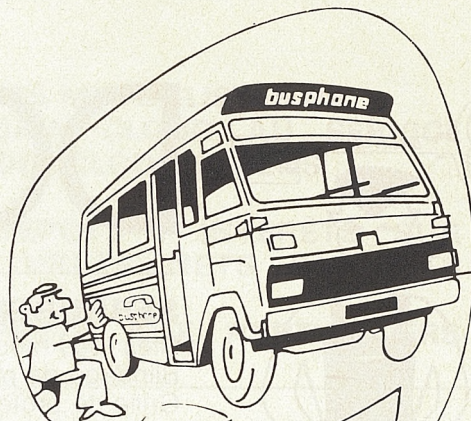
Dépoussiérage, séchage, traitement de surfaces, récupération
d'énergie, épuration et traitement des gaz.



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE



602.84.84

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'Église 602.04.14
113, galerie de la Colline 602.23.67
SAINT-CLOUD

**MAISON DE LA PRESSE
JOURNAUX - PUBLICATIONS**

J. Pleurdeau

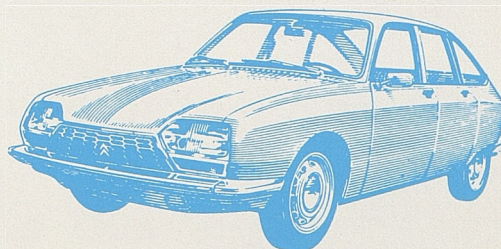
16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602 04.12

Fläkt entreprise 26, quai Carnot
92212 Saint-Cloud

Matériels et installations de : ventilation, conditionnement d'air, dépoussiérage, tirage mécanique, désenfumage, récupération de chaleur, nettoyage central par le vide, transport d'ordures ménagères, récupération des déchets et toutes installations aérauliques. Bureaux régionaux à Besançon, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Paris, Reims.

**CITROËN
GARAGE MAGENTA**

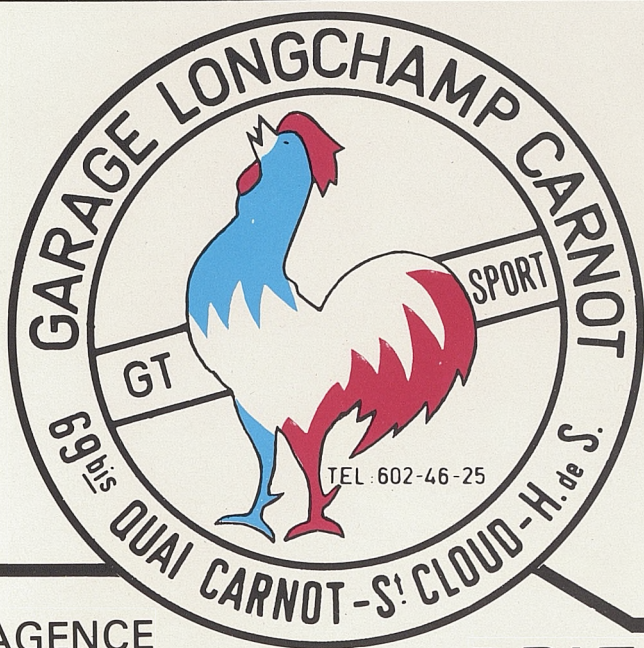
CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES.
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN ^ GS



**EXPOSITION
PERMANENTE
VENEZ CHOISIR
VOTRE VOITURE**

SERVICE SPECIAL SOCIETES

LOCATION SANS CHAUFFEUR

ENTRETIEN, REPARATION, STATION SERVICE

AGENCE
OFFICIELLE :

VOLVO

BRITISH
LEYLAND

AUTOBIANCHI
LANCIA

En votre Domicile :

Pour tout ce qui concerne
la haute décoration
de votre intérieur ;
vos moquettes
vos tentures murales
vos tapis et singulièrement
vos tapis d'Orient, tous
proposés avec Expertise gracieuse



En votre Entreprise :

Pour tout ce qui concerne l'amélioration de l'isolation phonique et thermique par les revêtements de sols et de murs.
Décoration de vos bureaux, magasins, salles de conférence ou tous locaux d'Entreprise.



**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

de vrais professionnels

- Siège social
- 5 Avenue Caroline
- SAINT-CLOUD 92210
- Tél. : 771.03.02
- Télex : 270.894

CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES CLODOALDIENS